

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1997 - 10 novembre 2006 - prix : 1 €

**Coupure de courant
en Europe**

**C'est le
capitalisme
qui est
en panne !**

p. 3

**SNCF, Poste,
Télécoms....**

**C'est tous
ensemble
que les
travailleurs
seront les
plus forts !**

p. 12-13

**Droit de vote
pour les
immigrés !**

p. 16



Élections américaines :

Une claque pour Bush

p.10

Sommaire

Leur société

- p 4
 - Le programme de l'UMP pour 2007
 - L'écologie à la mode
 - La panne du 4-5 novembre
- p 5
 - Le troisième débat entre les prétendants socialistes
 - Sans-abri, ce n'est pas un problème saisonnier
 - Travail précaire et manque de logement
- p 6
 - Concertation Medef-syndicats
- p 7
 - Le projet de loi sur la modernisation du dialogue social
 - Les cent ans du ministère du Travail
- p 16
 - Immigrés et droit de vote
 - Sarkozy poursuit les expulsions de sans-papiers
 - Lutttes pour la régularisation des sans-papiers à Paris

Tribune

- p 6
 - Oaxaca : quand les autorités perdent le gouvernail

Dans les entreprises

- p 11
 - Airbus : menaces sur l'emploi
 - Pfizer-Orléans
 - Régimes complémentaires : négociations Medef-syndicats
- p 12
 - Grève du 14 novembre dans les postes et télécommunications
 - Snecma Villaroche - Réau
 - SNCM Marseille
- p 13
 - Grève du 8 novembre à la SNCF
 - Solidarité avec Patrick Triboulin !
 - Duralex-Orléans
- p 14
 - Modeluxe - Chilly - Mazarin
 - Assurance AXA
 - Thalès-Vélizy
 - Grève aux courriers de l'Île-de-France
- p 15
 - Ardennes, non aux licenciements et aux fermetures d'usines
 - Rhodia Chimie - Saint-Fons
 - STMicroelectronics

Dans le monde

- p 8-9
 - Irak : Saddam Hussein condamné à mort
 - Palestine : le martyre de Gaza continue
 - Nicaragua : Ortega vainqueur de l'élection présidentielle
 - Italie : manifestation contre la précarité
- p 10
 - Etats-Unis : succès des Démocrates
 - Maroc : les paysans pauvres du sud

• Profits des banques

Bonnes affaires et racket

Année après année, les banques françaises réalisent d'excellentes affaires. En 2005, leurs bénéfices se sont élevés à un total de 27 milliards d'euros, en hausse de 30 %. L'activité dite de « détail » constitue la part du lion de ces profits. Les associations de consommateurs dénoncent le racket que représentent les frais bancaires pour les titulaires d'un compte à vue.

Un titulaire de compte bancaire paye en moyenne à la banque qui gère ce compte 130 euros par an selon les banquiers, 200 euros selon UFC-Que choisir. Multipliés par des millions de comptes en banque, cela constitue des sommes rondellettes qui se chiffrent en mil-

liards d'euros.

Il existe 180 « services » bancaires payants, qui n'existaient pas il y a une vingtaine d'années et ce nombre ne cesse d'augmenter. Entre autres, la taxation des retraits d'espèces dans les distributeurs de billets dans les banques autres que celle où l'on a son compte, celle de retraits d'argent aux guichets des banques, la hausse vertigineuse des frais en cas d'incident de paiement, des dizaines d'euros pour un chèque impayé, des frais bancaires importants pour un prélèvement par carte bancaire effectué à l'étranger même dans la zone euro, multiplié quand il s'agit d'un chèque, le coût des cartes bancaires. Sans parler de

ce qu'il en coûte lorsque l'on choisit de changer de banque.

Ce sont pourtant déjà des centaines de milliards d'euros que les particuliers titulaires d'un compte laissent à la disposition des banques, sans qu'il soit pour eux possible d'y échapper, puisque l'ouverture d'un compte est obligatoire pour toucher un salaire ou des prestations en France. Cet argent utilisé par les banquiers rapporte des sommes importantes, mais les frais de gestion de ces comptes rapporte encore plus. Les groupements bancaires sont alors gagnants par les deux bouts.

Michel ROCCO

• Déficit public

La dette de l'État au patronat, que nous devons payer

C'est à partir du début ou de la mi-novembre (selon la façon de calculer) que l'État français vit à crédit : à ce moment là les recettes budgétaires cessent d'équilibrer les dépenses. En fait, si on tient compte des dettes annuelles cumulées, c'est de façon permanente que l'État vit à crédit.

Un député UDF, secrétaire de la commission des Finances de l'Assemblée nationale, estime que le budget annoncé dissimule environ cinq milliards d'euros de dépenses cachées, camouflées en non-recettes. Belle performance dans un État censé être moderne et informatisé !

Le déficit pour 2006 pourrait être de 42 à 47 milliards d'euros. Lesquels vont s'ajouter aux 1 146,3 milliards cumulés, selon l'INSEE, à la date du 31 mars de cette année. Cela représente près de 18 000 euros de dette par habitant, nourrissons, vieillards et malades compris. Les intérêts de cette dette abyssale représentent le second poste budgétaire des dépenses de l'État. Mais si on y ajoute la dette supplémentaire de cette année, cela devient le premier poste...

La dette de l'État a constitué également une ancienne méthode d'enrichissement de la bourgeoisie prêteuse, dès l'Ancien régime. Mais les mon-

tants vertigineux actuels ne datent que de quelques décennies, depuis le début de la crise économique larvée qui a entraîné l'explosion du chômage.

L'État paye pour empêcher les conséquences de la croissance insuffisante. Il paye un peu, et à la place des patrons, pour secourir les chômeurs, et beaucoup par contre, en multipliant les aides de toutes sortes aux entreprises. Et parmi ces aides, il y a celles qui vont aux organismes financiers qui prêtent à l'État (à l'État français comme aux autres) et qui touchent de gros intérêts.

Le projet de budget 2007 est en discussion à l'Assemblée

La prochaine réunion du

CERCLE LÉON TROTSKY

portera sur :

L'AMÉRIQUE LATINE : les gouvernements entre collaboration et tentatives de s'affranchir de la domination étrangère

Vendredi 24 novembre à 20 h 30

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor à Paris 5^e

Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 3 euros

Fête régionale de Lutte Ouvrière Compiègne

Samedi 18 novembre à partir de 17 heures

Salle des fêtes de Margny-lès-Compiègne

Le déficit va continuer à se creuser, les orfèvres des ministères vont rivaliser d'ingéniosité pour transformer les signes moins en signes plus... et le bon peuple va continuer de payer. À moins qu'il ne se révolte, comme à la fin de l'Ancien régime.

André VICTOR

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être

envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18. Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne

physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut

excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprises
du 6 novembre



Le capitalisme en panne

Une ligne à haute tension déconnectée dans le nord de l'Allemagne pour laisser passer un bateau de croisière, et voilà qu'une dizaine de pays d'Europe, quelque dix millions de consommateurs, ont été frappés par une panne d'électricité. La panne a duré moins d'une heure mais, à ce qu'il paraît, on est passé près d'un black-out à l'échelle de l'Europe occidentale.

La répercussion d'un problème mineur d'un coin du continent sur sa majeure partie est la preuve, dans ce cas par la négative, de l'état d'interdépendance des économies les unes par rapport aux autres. C'est particulièrement vrai pour l'électricité qui ne peut être stockée et où les échanges sont permanents.

Mais pourquoi la panne elle-même ? On pourrait se dire qu'un accident peut toujours arriver. Après tout, si la panne a occasionné de nombreuses gênes – ascenseurs bloqués, trains arrêtés en rase campagne, chauffages éteints –, il n'y a rien eu de catastrophique. Mais quand on en regarde de plus près les causes, cette panne-là en annonce d'autres et, peut-être, de plus graves.

Depuis bien des années, la consommation électrique s'accroît. À celle des entreprises industrielles s'ajoute celle des centres commerciaux, des super et hypermarchés, leur éclairage, leur chauffage, leurs équipements frigorifiques en fonctionnement jour et nuit, sans parler de la publicité. Les usagers particuliers consomment aussi toujours plus parce que c'est une forme d'énergie commode, mais aussi parce qu'ils y sont poussés par l'usage d'une multitude de gadgets plus ou moins utiles. C'est le progrès, pourrait-on se dire. Peut-être. Encore que personne ne maîtrise cette croissance anarchique et, surtout, que l'offre d'électricité ne suit pas en raison du sous-investissement.

Les compagnies qui produisent de l'électricité investissent de moins en moins. Même celles qui, comme EDF, sont nationales, se comportent déjà sur le marché international comme des compagnies pri-

vées. Elles préfèrent utiliser leurs profits à racheter des centrales et des réseaux déjà existants ailleurs dans le monde plutôt que de développer les investissements productifs.

Les entreprises d'électricité se comportent comme toutes les grandes entreprises en position dominante : elles préfèrent gagner plus en augmentant les prix mais avec les équipements déjà existants que l'on use jusqu'à la corde.

Bien que la production et la consommation d'électricité des différents pays européens soient interdépendantes, ce sont quand même les autorités nationales qui ont le dernier mot. La contradiction entre l'interdépendance d'un bout à l'autre du continent et le morcellement en autorités nationales est une source de chaos.

Mais il y a pire : le morcellement que l'on introduit en faisant de la distribution de l'électricité un marché, ouvert à la concurrence et à la course au profit. L'électricité devrait être un service public à l'échelle du continent. La course au profit prépare des accidents d'une tout autre ampleur que celui du samedi 4 novembre.

Les États-Unis, pourtant de loin le plus développé et le plus riche des pays capitalistes, ont connu plusieurs pannes géantes, la dernière ayant privé d'électricité New York et près de 50 millions d'Américains.

La panne survenue en 2001 dans le plus riche des États américains, la Californie, avait pour cause directe la concurrence acharnée entre entreprises privées qui, toutes, visaient le profit à court terme au détriment des investissements nécessaires, y compris, à l'instar d'Enron, par l'escroquerie et la fraude.

Le capitalisme américain a bien souvent indiqué l'avenir pour les grands pays européens. La concurrence, la course au profit privé conduisent au chaos. Et ce n'est pas vrai seulement pour l'électricité mais aussi pour l'ensemble de l'économie.

Arlette LAGUILLER



Meetings avec Arlette Laguiller

MARTIGUES

Mardi 14
novembre
à 19 heures

Salle du Grès
Boulevard
Léo-Lagrange
Quartier Ferrières

METZ

Dimanche 19
novembre
à 16 heures

Salle Braun
16, rue Mozart

MONTLUÇON

Vendredi 24
novembre
à 20 heures

Centre ATHANOR
rue Pablo-Picasso

CHARLEVILLE- MÉZIÈRES

Samedi 9
décembre
à 16 h 30

Hôtel de ville
de Mézières

Entrée libre

• Le programme de l'UMP pour 2007

Plaire aux actionnaires et aux réactionnaires

Consultés dans le cadre d'un référendum interne dont les résultats devaient être connus le 8 novembre, les adhérents de l'UMP devaient choisir pour 2007 entre 280 propositions. Mais quelles que soient celles qui, au final, seront choisies par leur candidat, il n'y aura guère de surprise car elles sont toutes autant d'attaques contre les travailleurs.

Dans la rubrique sociale, on trouve en effet des propositions telles que celle de « permettre à ceux qui veulent travailler plus pour gagner davantage de le faire ». Et pourquoi pas augmenter les salaires ?, penseront bien des travailleurs. Mais ce programme n'est pas écrit pour eux.

Sur le problème des retraites, on trouve sans surprise la proposition de « permettre à chacun de choisir l'âge de son départ à la retraite », et celle de « conserver et conforter la loi Fillon sur les retraites ».

Tout est du même genre cyniquement antiouvrier qu'affectionnent les Chirac, Villepin et Sarkozy : « Renforcer les obligations qui pèsent sur les chômeurs en matière de recherche de l'emploi et supprimer le bénéfice de l'indemnisation après deux refus non justifiés », « supprimer le droit aux allocations familiales de ceux qui fraudent », « rendre obligatoire un vote à bulletins secrets sur la poursuite de la grève dès lors que le mouvement social excède plus de huit jours » ou encore permettre l'ouverture des commerces le dimanche

– tant pis pour le jour de repos pour le personnel – et supprimer les Zones d'éducation prioritaire.

Ces mesures que le gouvernement de droite a déjà largement commencé à mettre en œuvre doivent avoir « des effets sur la vie concrète des gens », dit Sarkozy. Personne n'en doute. Mais il faudrait ajouter que ces effets ne seront très positifs que pour les plus riches, comme le fait d'exonérer d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) la résidence principale.

L'argument avancé pour justifier cette exonération est que cette résidence principale « n'est pas l'expression d'une fortune, mais du besoin de loger et de sécuriser sa famille ». Ainsi les « résidences » acquises à Paris pour quatre millions d'euros ou les très grands appartements situés dans le quartier de l'Étoile à Paris qui se sont vendus jusqu'à 15 000 euros le m², ne seraient pas soumis à l'ISF (chiffres donnés par le groupe Féau, spécialisé dans l'immobilier haut de gamme).

Avec un tel programme, préparé par des hommes politiques comme Fillon, ainsi que des patrons « consultants », comme celui d'AXA, Henri de Castries, Sarkozy entend séduire un électoral réactionnaire, dont une grande partie vit luxueusement dans des appartements achetés à prix d'or, mais trouve que les salariés, eux, sont toujours trop payés.

Aline RETESSE

• L'écologie à la mode

Des fleurs pour Nicolas Hulot, des impôts pour les travailleurs

Après la publication de sondages indiquant que Nicolas Hulot était majoritairement considéré comme le « plus crédible pour défendre l'environnement », la plupart des candidats à la présidentielle lui ont adressé des compliments, voire des propositions alléchantes.

Voynet, candidate des Verts, lui propose seulement de travailler avec elle. Fabius lui réserve, en cas d'élection, un poste de numéro deux du gouvernement.

industriels, mais bien les « convaincre ». Il en a d'ailleurs déjà convaincu quelques-uns et non des moindres. EDF, L'Oréal et TF1 sont des « partenaires fondateurs » de sa fondation et siègent à son conseil d'administration. Lutter pour les économies d'énergie avec EDF (en voie de privatisation qui plus est), contre les dépenses inutiles avec L'Oréal, le numéro un mondial des cosmétiques, pour l'éducation (même écologique) avec un vendeur de plages de pub comme TF1, ne semble pas le déranger outre mesure.

obligatoire, c'est une taxe supplémentaire sur les produits pétroliers. Cette taxe serait augmentée chaque année afin de dissuader les consommateurs. Les premiers touchés seraient tous ceux pour qui l'énergie représente une grosse part des dépenses. C'est-à-dire les plus pauvres, particulièrement tous ceux qui ne peuvent faire autrement que de prendre leur voiture pour aller travailler. Hulot le sait, mais il dit que cette taxe serait rendue « supportable » parce qu'elle serait « expliquée » !



Hulot, lors de l'université des Verts cet été.

L'UMP de Sarkozy, qui avait pris une longueur d'avance en l'invitant à son université d'été, dit qu'il est « l'un des plus qualifiés » en matière d'écologie. Presque tous les candidats lui tressent des couronnes de laurier (bio) et ont réussi à se faire photographier avec lui. L'un d'entre eux, emporté par son élan, finira bien par lui proposer carrément de devenir Premier ministre, car il est consensuel, souriant et absolument inoffensif.

Car, s'il dénonce la catastrophe écologique qui menace la planète, Hulot prend bien garde de dire qu'il ne veut pas « contraindre » gouvernements et

Dans ses propositions, Hulot parle rien moins que de sauver le monde. Son activité concrète est plus modeste. Sa fondation est partenaire d'une société d'autoroutes pour sauver les tortues Hermann de l'écrasement et des Armateurs de France pour protéger les cétacés. À ce compte-là, les sociétés d'autoroutes, qui ont intérêt à ce que le plus grand nombre de véhicules circulent, et les armateurs, qui font souvent naviguer des poubelles, se payent le label « Nicolas Hulot » pour pas cher.

La seule proposition chiffrée contenue dans son programme publié le 7 novembre, la seule d'ailleurs qui aurait un caractère

Le programme de Hulot, ce sont donc des discours généraux (souvent répétés à TF1), une grande sollicitude pour les animaux menacés (sujets d'émissions de télé), rien qui puisse froisser les grands industriels (dont Bouygues, propriétaire de TF1) et, pour finir, un impôt supplémentaire pour les pauvres, accusés par-dessus le marché de consommer trop et mal.

Malgré une petite mutation (plus de cheveux, moins de cravate) l'espèce des politiciens lancés comme des marques de lessive n'est pas en voie d'extinction.

Paul GALOIS

• La panne du 4-5 novembre

L'économie est dans le noir

La cause immédiate de la panne d'électricité qui a affecté dix millions d'euro-péens dans la nuit du samedi 4 au dimanche 5 novembre a été la sortie du navire *Norwegian Pearl* de son chantier de construction, en Allemagne.

Pour atteindre la mer à partir du chantier Meyer

Werft, il faut descendre un cours d'eau, l'Ems. La dimension du navire peut nécessiter que la ligne à haute tension qui passe au-dessus de l'Ems soit interrompue le temps du passage. C'est ce qui s'est produit pour le *Norwegian Pearl*, avec les conséquences que l'on sait.

Ce navire est un hôtel flot-

tant de 300 mètres de long, pouvant transporter 2 240 passagers et 1 226 membres d'équipage. Il est équipé de onze bars, sept restaurants, un casino, une piscine, une discothèque, etc. Il fera sa première croisière aux Caraïbes le 22 décembre. Le prix plancher pour un séjour de cinq nuits

est de 1 300 euros.

Cet accident est un résumé de l'état de l'économie capitaliste. La sortie de chantier d'un bateau de croisière, produit d'un investissement nouveau, dans un secteur improductif et parasitaire, exigeait que l'on coupe le courant sur une ligne. Cela a suffi à mettre en panne

un secteur indispensable, l'énergie, qui souffre du manque d'investissements productifs, et à plonger dans le noir des millions de personnes qui n'auront jamais l'occasion d'admirer les lumières de cette perle du luxe.

P. G.

• Le troisième débat entre les trois prétendants socialistes

Parade militaire

Mardi 7 novembre, dans leur troisième et dernier débat télévisé programmé, consacré cette fois aux questions internationales et à celles relatives à l'environnement, les trois prétendants à l'investiture socialiste avaient choisi, de façon ostensible, de se présenter comme des chefs d'État responsables de la grandeur et de la puissance de la France.

Fabius et Strauss-Kahn étaient leur expérience d'ancien Premier ministre pour l'un, de ministre des Finances pour l'autre. Ils ont même fait un cours de stratégie militaire, expliquant que s'il fallait peut-

être reconsidérer telle ou telle priorité dans le choix du matériel, il n'était donc pas question de réduire le budget de l'armée ni de revenir sur la politique de dissuasion nucléaire. Royal abondait dans le même sens. Ils ont d'ailleurs tous trois déclaré être en accord avec la politique étrangère de Chirac et s'inscrire dans la continuité de la politique internationale incarnée par de Gaulle. Édifiant !

Mais de quelle défense de la France s'agissait-il ? Aucun n'a pris le soin de le préciser tant il allait de soi qu'il s'agissait de cette France qui, aux quatre coins du monde, impose l'ordre en coopération avec les autres puissances impérialistes, en

Afghanistan, au Moyen-Orient. Elle le fait même à son propre compte dans ses ex-chasses gardées d'Afrique, dont il ne fut curieusement pas question dans ce débat. Les trois rivaux socialistes se sont aussi gardés d'évoquer un autre volet lié aux questions de défense, celui des groupes industriels qui émargent, sous forme de commandes d'État, au budget de l'armée. Qu'ils se rassurent, ils ne seront pas rationnés si l'un des trois l'emportait. Ceux-ci sont même partisans de la construction d'un deuxième porte-avions nucléaire, pour pallier les défaillances du premier.

Seul Fabius qui, sur le tard, essaye de présenter son profil

gauche de la gauche, s'est indigné du fait que des fabricants d'armes possèdent des groupes de presse. Comment ferait-il pour que cela change ? Mystère. Là encore Dassault et Lagardère, visés par Fabius, n'ont aucune raison de trembler. Ils n'ont sans doute pas oublié que l'achat de TF1 par Bouygues s'est fait en 1987, sous la présidence de Mitterrand.

Partisans d'une armée forte, du porte-avions nucléaire, de la force de dissuasion elle aussi nucléaire, nos trois compères ont malgré tout osé terminer leur prestation par une vibrante profession de foi écologiste. Mais qui, à droite ou à gauche, n'est pas écologiste en cette

veille d'élection ?

À droite toute, ont tenu à affirmer les trois prétendants socialistes dans cet ultime débat. Mais les deux précédents étaient-ils plus à gauche ? Qu'il s'agisse de la lutte contre le chômage, de la lutte contre la précarité, de la défense des conditions d'existence des milieux populaires, de l'amélioration des conditions de logement, ils se sont contentés d'affirmer que la clef de toutes ces questions était liée à la reprise de la croissance de « notre » économie, c'est-à-dire, si on y réfléchit, à la prospérité des capitalistes.

Jean-Pierre VIAL

• Sans-abri

Ce n'est pas un problème saisonnier

Cela revient chaque hiver. Le gouvernement a annoncé un « plan d'hébergement d'urgence » pour les sans domicile fixe. Il annonce un peu plus de lits disponibles cette année dans les centres d'hébergement, et les sans-abri ne seront plus forcément obligés de retourner dans la rue au petit matin avec leurs affaires, car quelques centres seront ouverts en permanence. Cela incitera peut-être une partie des sans-abri à accepter cet hébergement qu'ils refusaient jusque-là, préférant même la rue.

Cependant, ces petites améliorations annoncées sont déjà dépassées par la misère qui progresse. Le rapport, sur lequel la ministre Catherine Vautrin s'est basée pour établir son plan, l'affirme d'ailleurs sans ambiguïté. À Paris et dans les départements proches, où se concentrent la plupart des sans-abri du pays, les centres d'hébergement sont toujours saturés bien que leur nombre de places soit passé de 17 212 à 26 642 en quatre ans. Le 115, numéro du SAMU social, est chaque nuit débordé par les appels, le nombre de personnes sans domicile augmentant bien plus vite que celui des places dans les centres.

Et pourtant, un tiers d'entre eux ont un emploi. Mais un emploi précaire, occasionnel ou à temps très partiel qui ne permet plus de payer des loyers toujours en hausse, ni de réunir les garanties exigées par les propriétaires ou les organismes HLM. Comme le dit le rapport, « la forte progression des loyers,

notamment en région parisienne, exclut de l'accès au parc privé, voire de l'accès au parc social, une proportion croissante de personnes aux ressources modestes ». Alors, aux sans-abri qui reviennent d'hiver en hiver, d'autres viennent s'y ajouter.

L'urgence, ce n'est pas seulement quand le froid revient. C'est de permettre à tous de bénéficier d'un logement toute l'année, et pas seulement d'un hébergement pour la nuit. Mais pour cela, il faudrait que l'État prenne le problème du logement à bras le corps, avec la volonté de soustraire ce besoin vital à la loi du marché en construisant lui-même les habitations nécessaires. Ce qui signifierait un État qui s'occupe des besoins de toute la société, au lieu de ne se soucier que d'aider les plus riches.

Daniel MESCLA

Travail précaire et manque de logements

Parmi les SDF qui doivent survivre dans la rue, il y a un grand nombre de chômeurs et de travailleurs victimes de la précarité. La France n'a jamais été aussi riche, dit-on, mais selon les statistiques officielles, sept millions de personnes vivent avec moins de 722 euros, et douze millions avec moins de 843 euros mensuels.

Toutes les formes de travail précaire ont connu une progression considérable ; les emplois à temps partiel imposé

se sont multipliés, notamment pour les femmes. Et pendant que le montant des revenus des salariés baissait et devenait de plus en plus incertain, les possibilités de se loger, y compris en HLM, se restreignaient.

Bien souvent, le fait de vivre seul limite l'accès à un logement du parc social. L'hébergement chez des parents constitue la seule alternative pour nombre de jeunes travailleurs. Une étude récente de l'INSEE constate qu'« au total, dans les

agglomérations de plus de 20 000 habitants, 470 000 personnes âgées de 18 à 65 ans et sorties du système scolaire connaissent de très mauvaises conditions d'habitation. Parmi elles : 29 % occupent en tant que locataires ou sous-locataires un logement sans aucun confort (dans un cas sur quatre, il s'agit d'une chambre d'hôtel, d'un garni ou d'un meublé), 4,5 % sont des salariés du secteur privé logés à titre payant ou gratuit par leur employeur dans un

logement sans aucun confort ».

Faute de logements convenables accessibles, on voit de plus en plus d'installations permanentes dans des campings où des travailleurs ou des familles louent à l'année des mobile-home. Une situation intolérable qui en dit long sur cette société où, même quand on a un travail, il n'est pas possible pour nombre de salariés, de satisfaire un besoin aussi élémentaire que d'avoir un logement.

Annie ROLIN



Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Oaxaca : quand les autorités perdent le gouvernail

Dimanche 5 novembre, une manifestation rassemblait encore des dizaines de milliers de personnes à Oaxaca. Cette capitale d'un des trois États les plus pauvres du Mexique connaît depuis plus de cinq mois une situation insurrectionnelle. Depuis le 29 octobre, la police fédérale a pourtant repris le contrôle du centre de la ville. Mais le mouvement n'est peut-être pas éteint pour autant, comme pourrait le montrer la dernière manifestation.

La répression met le feu aux poudres

C'est par une grève des enseignants que l'insurrection a commencé. Le 22 mai dernier, une section particulièrement remuante du pourtant très institutionnel Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE), la « section XXII », appelle à une grève pour exiger des augmentations des salaires et de leurs moyens. Cette mobilisation de mai est une tradition depuis les années 1980, mais le succès est cette fois exceptionnel : des dizaines de milliers d'enseignants répondent à l'appel. Les grévistes occupent le « zocalo », le centre historique de la ville. Après trois semaines, les autorités tentent d'en finir : le 14 juin, le gouverneur de l'État d'Oaxaca, Ulises Ruiz Ortiz, donne l'ordre de déloger ceux qui « gâchent la beauté du site », comme le déplorent les patrons du tourisme. Deux mille policiers, des hélicoptères et des tirs à balles réelles font plus de 200 blessés.

Cette violence met au contraire le feu aux poudres : les grévistes ripostent en dressant des centaines de barricades et prennent d'assaut des bâtiments publics, voire des banques ou des grandes surfaces. Sans oublier le palais gouvernemental : pendant plusieurs mois, le congrès de l'État d'Oaxaca devra se résigner à se réunir discrètement dans des hôtels... Les étudiants font de leur université un QG du mouvement. Des radios locales, réquisitionnées, émettent des programmes réalisés par et pour les grévistes. Le mouvement s'étend aux villes voisines, où une trentaine de mairies sont occupées. Les enseignants, avec leurs revendications sociales, exigent désormais la démission du gouverneur Ruiz.

Tenues en respect, les forces de l'ordre du district fédéral encerclent la ville. Elles tentent de lever les barricades à plusieurs reprises, mais elles se heurtent à la résistance des grévistes. Des affrontements violents, contre la police mais aussi contre des groupes paramilitaires liés à Ruiz, feront une quinzaine de morts jusqu'à la fin octobre. Les batailles de rue permettront aux flics d'arrêter quelques grévistes... et réciproquement.

L'APPO et la direction du mouvement

À partir du 14 juin, l'Assemblée populaire des peuples de Oaxaca (APPO) prend la tête du mouvement. Elle réunit plus de 350 orga-

nisations, extrêmement diverses : syndicats, mouvements écologistes, associations de défenses des droits de l'homme... On y trouve des organisations d'extrême gauche, mais aussi des partis de la gauche réformatrice la plus établie, comme le PRD (Parti de la révolution démocratique). L'organisation qui semble avoir le plus de poids semble être la fameuse « section XXII » du SNTE.

L'APPO organise la résistance et gère le quotidien. D'impressionnantes megamarchés rassemblent jusqu'à 800 000 personnes selon les organisateurs (pour une ville qui en compte 300 000) venues de toute la région. Les enseignants grévistes bénéficient visiblement du soutien d'une grosse majorité de la population, qui exprime sa haine d'un pouvoir corrompu et brutal, personnifié par Ruiz.

Mais la revendication de démission du gouverneur, qui rend la grève très politique, fixe aussi ses limites. Le mouvement ne parvient pas de fait à déborder les frontières du district d'Oaxaca. Il faut dire que les partis nationaux ne font rien pour. Le PRD est tout à sa protestation contre la fraude dont aurait été victime en juillet son candidat malheureux à la présidentielle, Obrador, qui reste extrêmement discret à propos d'Oaxaca. Quant aux syndicats, le SNTE se désolidarise partiellement de sa « section XXII ».

Le 26 octobre un vote des enseignants grévistes décide la reprise du travail, à 30 000 contre 20 000. Le lendemain, des hommes de main de Ruiz s'attaquent aux barricades de l'APPO, faisant trois morts. Et le 29 octobre, le président de droite Fox (un proche de Georges Bush) a envoyé sa police reprendre la ville. Les grévistes se sont retranchés dans la cité universitaire. Dans le même temps, Fox essayait de négocier avec les syndicats locaux d'enseignants, et une majorité de députés mexicains demandaient même la démission de Ruiz en signe d'apaisement.

Le pouvoir ne voulait sans doute pas donner satisfaction à la population lorsqu'elle était mobilisée et organisée. Faire sauter le fusible Ruiz, qui appartient au PRI, parti aujourd'hui dans l'opposition, ne le générerait sans doute pas outre mesure. Mais s'il l'envisage maintenant, alors qu'il ne craint plus, semble-t-il, une extension imminente de la mobilisation d'Oaxaca, c'est le signe qu'il ne croit pas le danger totalement écarté et cherche un moyen de ramener le calme sans avoir l'air de céder à la pression de la rue. C'est en effet la situation sociale de tout le Mexique qui semble se tendre. Des grèves dures ont eu lieu dans le pays depuis le début de l'année, comme celle des mineurs de Lazaro Cardenas, ou celle des 10 000 ouvriers de Volkswagen à Puebla en août. La révolte d'Oaxaca, où la population a fait perdre le gouvernail aux autorités locales pendant cinq mois, n'est peut-être que le signe le plus spectaculaire d'une colère bien plus large.

Benoît MARCHAND

Convergences Révolutionnaires n° 47 (septembre-octobre 2006)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : La Russie de Poutine : le prix de la restauration capitaliste

Articles : Sarkozy contre les immigrés : une campagne électorale sur le dos de ceux qui n'ont pas le droit de vote – Allemagne : ni espoir ni illusion du côté des urnes ; qu'est-ce que donc que le Linkspartei ? – Belgique : grandes manœuvres électorales autour de l'extrême droite – Du côté des entreprises : Axa : quand les assureurs font de l'humanitaire ; Altis (IBM) : horaires déments contre suppression d'emplois.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Le Medef voudrait, en plus, que les syndicats disent amen !

Le 23 octobre dernier, le Medef a proposé aux cinq confédérations syndicales, CGT, CFDT, FO, CGC et CFTC, une série de réunions en commun dans des « groupes de travail » sur le contrat de travail, la sécurisation des parcours professionnels et l'assurance chômage. La CGT vient de faire savoir qu'elle se refuse d'être « co-organisatrice » de ce que le Medef appelle les « délibérations sociales », tout en se réservant la possibilité d'y participer « au cas par cas », en fonction de ce qu'elle estimera « efficace au service de l'intérêt des salariés ».

En effet il faut de l'aplomb à l'organisation patronale pour proposer aux syndicats de discuter gentiment, comme si de rien n'était, alors que le projet du Medef est de supprimer les quelques garde-fous qui empêchent les patrons de faire travailler sans aucune limitation et de licencier les salariés selon leur bon vouloir, à n'importe quel moment, et ensuite de faire passer le plus vite possible les chômeurs dans un régime d'assistance aux frais de l'État.

En fait de « parcours professionnel », ce que le Medef propose, c'est d'aggraver la précarité des salariés toute leur vie. Et pour aller dans cette direction, le patronat est fort bien servi par le gouvernement. Celui-ci était même allé au-devant des désirs du Medef en proposant le CPE, qu'il a dû rengainer face à la mobilisation des jeunes. En revanche, le CNE, qui aggrave la précarité dans les petites entreprises, est toujours là. La présidente du Medef, Laurence Parisot, vient de se réjouir que les patrons l'aient utilisé et elle en a félicité le gouvernement.

Comme Chirac, Villepin ou Borloo,

Jean SANDAY

L'aggravation de la précarité

Les CDI sont loin de constituer une garantie de l'emploi. Mais le patronat donne sa préférence à des contrats encore plus précaires. Plus des trois quarts des embauches actuelles (78,6 %) se font en CDD, majoritairement d'une durée très courte. Alors qu'en 2000, les CDD de moins d'un mois constituaient 35 % des embauches, ils en constituent plus de la moitié aujourd'hui.

Et encore, ces statistiques ne donnent qu'une idée très partielle de l'aggravation de la précarité car elles excluent les intérimaires. Or, leur nombre est en forte augmentation, que ce soit dans l'industrie ou le sec-

teur tertiaire, où plus d'un emploi créé sur deux est en réalité un poste d'intérim.

Le CNE vient aggraver les choses. Il permet à un patron de licencier instantanément un salarié sans préavis, et sans même avoir à fournir un motif, durant une période de deux ans. Dans les entreprises de moins de 20 salariés où il s'applique, le recours au CNE représente 21 % des nouveaux contrats de travail dans le bâtiment, 16 % dans l'industrie, 15 % dans la coiffure, tandis que l'embauche en CDI a fortement diminué.

J.S.



Laurence Parisot esquisse quelques pas de danse lors de l'Université d'été du Medef.

• Le projet de loi sur la « modernisation du dialogue social »

Le gouvernement ne propose que du vieux

Le gouvernement a présenté lundi 6 novembre aux syndicats et au patronat son projet de loi sur la « modernisation du dialogue social » qui devrait entrer en application dès le début 2007. Chirac dit avoir tiré les leçons des grèves contre le CPE du printemps 2006, dont la cause principale aurait été le « passage en force » de Villepin qui n'avait pas pris la peine de discuter avec les syndicats.

Alors il suffisait d'y penser : voilà maintenant le « dialogue social modernisé ». Avec ce nouveau gadget, le gouvernement devra consulter les syndicats et le patronat avant tout projet de réforme concernant le droit du travail, l'emploi et la

formation professionnelle. De même, tous les ans il sera tenu d'organiser avec eux une réunion de concertation, pour faire le point.

C'est donc promis juré, désormais, avant de lancer une de ses attaques, le gouverne-

ment demandera l'avis de ceux qu'il nomme les « partenaires sociaux » et, comme toujours, il s'en trouvera bien un pour l'approuver. Mais si ce n'était pas le cas, tout est quand même prévu. Ainsi le texte prévoit que le gouvernement pourrait lancer une réforme sans concertation « en cas d'urgence avérée », une notion dont on attend encore la définition. Et dans le domaine de la protection sociale, comme pour les retraites par exemple, le gouverne-

ment restera libre de faire comme il l'entend.

Ainsi, même avec un dialogue social « modernisé », en 1995, Juppé aurait pu s'en prendre au régime de retraite de la SNCF. Quant à Villepin, puisque, à son arrivée à Matignon, il avait fait de la lutte contre le chômage une priorité, il aurait pu lancer le CPE. D'ailleurs n'avait-il pas invoqué « l'urgence de la situation » pour faire passer son nouveau contrat en utilisant l'article 49-3, qui lui

permettait de ne pas consulter les députés ?

Alors si c'est cela que Chirac-Villepin appellent le « dialogue social », il n'y a vraiment aucune raison de renoncer aux vieilles méthodes de la grève, qui ont fait leurs preuves. Ce n'est peut-être pas « moderne », mais jusqu'à présent cette forme de « dialogue » s'est toujours révélée autrement efficace pour faire reculer un gouvernement et des patrons.

Cédric DUVAL

• Les cent ans du ministère du Travail

La volonté permanente des gouvernants d'entraver la contestation ouvrière

Les représentants du gouvernement, les dirigeants des centrales syndicales et du patronat étaient aimablement réunis au Carrousel du Louvre, à Paris, le 25 octobre, pour « fêter » les cent ans de la création du ministère du Travail. Pendant ce temps, quelques centaines d'inspecteurs du travail manifestaient à proximité pour protester contre la limitation programmée de leur mission de contrôle des employeurs.

Car si les pouvoirs des inspecteurs du travail pour imposer aux patrons ne serait-ce que le respect de la loi sont déjà bien limités, sans parler de la complaisance de certains d'entre eux envers les chefs d'entreprises, tout cela est encore trop pour le gouvernement. Mais c'est bien dans la logique des choses, car si ce ministère a été créé, ce ne fut pas en vue d'agir contre les capitalistes, mais comme un outil dans les mains des gouvernements, derrière le paravent fumeux de « la protection sociale », pour défendre les seuls intérêts du capital.

Le ministère du « premier flic de France »

Le 25 octobre 1906, à la suite de la nouvelle victoire électorale d'un « Bloc des gauches », dont le Parti Radical était la principale composante, Clemenceau se retrouvait président du Conseil, tout en gardant le poste de ministre de l'Intérieur. Ce n'était pas qu'un symbole, car la première tâche que se fixait son gouvernement était de renforcer son action pour contrer le mouvement ouvrier et la CGT. C'est pour cela qu'à côté de l'ex-diri-

geant socialiste Aristide Briand, devenu pour la première fois ministre quelques mois auparavant, Clemenceau fit entrer un autre transfuge socialiste, Viviani, en lui confiant le nouveau ministère du Travail, qu'il venait de mettre sur pied.

C'est que l'année 1906 était une année de formidable montée du mouvement ouvrier. Grève de six semaines des mineurs du Nord et du Pas-de-Calais, suite à la catastrophe de Courrières qui avait fait plus de

parlementaire, Clemenceau, il s'agissait d'abord de rétablir l'ordre bourgeois. Il s'était fait appeler « le premier flic de France » : des dizaines de milliers de soldats furent envoyés pour mater la grève des mineurs ; soixante mille hommes de troupe furent massés dans Paris le 1^{er} mai 1906 ; les dirigeants CGT des mineurs furent arrêtés et envoyés en prison ; les dirigeants confédéraux de la CGT emprisonnés et accusés d'un complot fantaisiste par

adopter une loi sur le repos hebdomadaire obligatoire, c'est-à-dire interdire le travail en continu sept jours sur sept. Mais le ministre du Travail s'empressa d'envoyer une directive demandant aux inspecteurs du travail de n'appliquer ce texte que très progressivement, en clair, de tout faire pour retarder sur le terrain l'application de cette loi dont il s'était vanté devant l'opinion. Il fit aussi voter une loi sur les retraites par capitalisation à 65 ans (alors que la moyenne de

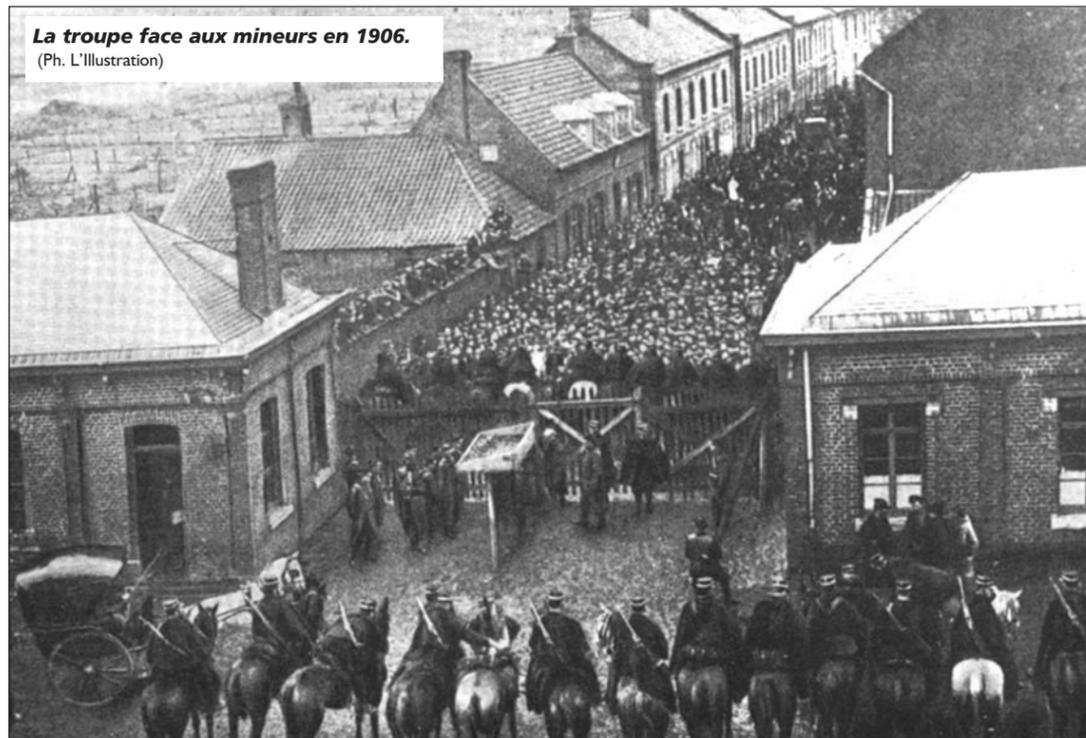
intégrant à l'appareil d'État elle capota... à cette époque. La montée ouvrière d'un côté et de l'autre la détermination des dirigeants de la CGT, qui maintenaient le cap révolutionnaire en dénonçant devant toute la classe ouvrière la politique de « ces renégats », firent échouer ce plan. Du moins pour un temps.

... au retour à la répression

Alors le gouvernement en revint à la répression : révocation de plusieurs centaines de postiers qui avaient essayé de former un syndicat CGT ; lock-out de six mois, avec l'appui du gouvernement, des 15 000 grévistes de la chaussure à Fougères ; envoi de la troupe à Nantes contre les dockers en grève ; répression contre les électriciens en grève, etc. Quant aux dirigeants syndicaux indociles, qui refusaient de vendre les travailleurs, ils allaient retourner encore en prison, à chaque mouvement de quelque importance. Mais cela fut impuissant à stopper la marche en avant des travailleurs, qui imposèrent encore bien des reculs au patronat et au gouvernement.

Il faudra attendre les trahisons réitérées, de 1914 à aujourd'hui, des directions syndicales, leur intégration à la machine étatique et leur passage dans le camp des défenseurs de la société capitaliste, pour présenter « l'arbitrage de l'État » que symbolise le ministère du Travail comme un « acquis » pour les travailleurs. Le ministère du Travail a été, est et restera un outil dans les mains des gouvernants pour défendre, par la petite carotte ou le gros bâton, les seuls intérêts du patronat.

Paul SOREL



La troupe face aux mineurs en 1906. (Ph. L'illustration)

1 000 morts. Grèves se développant partout dans le pays à partir du 1^{er} mai sous le mot d'ordre lancé par la CGT : « À partir du 1^{er} mai 1906, on ne travaille plus que huit heures. » Ce fut l'année où le nombre de jours de grèves fut le plus important, et cela jusqu'à la guerre de 1914. Partout, la CGT, dirigée par les syndicalistes révolutionnaires, était à la tête des luttes.

Pour le leader de la gauche

le gouvernement à la veille du premier mai.

Des lois dites sociales...

Parallèlement à cette répression, la création du ministère du Travail visait à essayer d'endormir les travailleurs en leur faisant croire que l'État pouvait veiller à leurs intérêts.

Pour essayer de stopper la lutte pour les huit heures, il fit

vie était bien inférieure), qui consistait surtout à faire cotiser les travailleurs et donc à baisser les salaires. Loi que la CGT combattit en parlant de « la retraite des morts ». Et en ce qui concerne les « médiations » des inspecteurs du travail et des préfets dans les luttes ouvrières, elles se faisaient systématiquement en faveur des patrons.

Quant à la tentative d'acheter les dirigeants ouvriers en les

• Irak : Saddam Hussein condamné à mort

L'homme de main jugé par ses parrains

Dimanche 5 novembre, Saddam Hussein, ancien dictateur de l'Irak, a été condamné à mort par le tribunal spécial de Bagdad pour l'assassinat de 148 personnes dans le village de Doujaïl en 1982.

Saddam Hussein, qui a com-

sinats et pas sur l'ensemble de ses crimes, c'est-à-dire sur toute sa carrière politique.

Mais ce tribunal, comme le gouvernement et l'ensemble de l'appareil d'État irakiens, sont des créations de l'armée d'occupation américaine et n'ont rien à lui refuser. Or les dirigeants

dans ces années-là une centrale nucléaire à l'Irak.

À partir de 1980, Américains, Français et Anglais ont soutenu l'Irak dans sa guerre contre l'Iran, et 750 sociétés américaines furent autorisées par leur gouvernement à lui vendre des armes. Les mêmes

(fabriquées dans l'usine vendue clés en main par le trust américain Bechtel) sur des villages rebelles étaient peut-être quelques-uns des Mirage fournis par Dassault. Les balles qui ont tué les malheureux villageois étaient-elles de fabrication américaine? Le jugement ne le dit pas, mais ce n'est pas impossible.

Le dictateur condamné aujourd'hui servait alors les intérêts impérialistes. Il avait donc les mains libres pour régner sur son propre peuple, quitte à ce qu'elles soient rouges de sang.

Ce n'est que plus tard, avec l'invasion du Koweït en 1990, que Saddam Hussein fut déclaré ennemi public par la coalition rangée derrière les USA. Et encore l'armée américaine le laissa-t-elle en place à la fin de cette guerre, pour qu'il fasse régner l'ordre en Irak, par de nouveaux massacres.

Le président américain Bush a déclaré que la condamnation de Saddam Hussein faisait passer l'Irak « du règne d'un tyran au règne du droit ». Mais l'Irak n'a jamais connu d'autre « règne du droit » que la loi du plus fort. Et le plus fort, jusqu'à aujourd'hui, cela a toujours été l'impérialisme, particulièrement les sociétés pétrolières et les marchands de canons, par l'intermédiaire de Saddam quand il était au pouvoir, ou sous la surveillance directe de l'armée américaine maintenant qu'il est en prison.

Paul GALOIS



Saddam Hussein (à gauche) en visite à la centrale nucléaire de Cadarache, en compagnie de Chirac (à droite) en 1975. Des « amis de trente ans » ?

mencé sa carrière comme tueur à gages du parti Baas, alors sur le chemin du pouvoir, est devenu policier en chef et a exercé une dictature personnelle de 1979 à 2003. Il a fait exécuter tous ses opposants, ordonné le massacre de villages et de populations entières, fait régner la terreur sur le peuple irakien pendant vingt-quatre ans. Dans ces conditions, on peut se demander pourquoi ce tribunal ne le jugeait « que » sur ces 148 assas-

des États-Unis, comme ceux des autres puissances impérialistes, ne tiennent pas à rappeler le passé.

Car non seulement les pays impérialistes n'ont rien fait pour empêcher Saddam Hussein d'établir sa dictature, mais ils lui ont vendu des armes, ils ont acheté le pétrole irakien, établi des liens commerciaux fructueux et des échanges diplomatiques amicaux. Le tandem Giscard-Chirac a même vendu

ont encore gagné des fortunes en équipant l'armée américaine dans les guerres contre le même Irak et lui fournissent aujourd'hui services et matériels pour l'occupation du pays.

Les hélicoptères qui, en 1982, ont débarqué les tueurs de Saddam dans le village de Doujaïl étaient peut-être quelques-uns des 121 engins vendus par l'Aérospatiale à l'armée irakienne. De même que les avions qui ont tiré des munitions à gaz

• Palestine

Le martyre de Gaza continue

Après une opération militaire longue de six jours, l'armée israélienne a fini par se retirer, le 7 novembre au matin, de Beit Hanoun, une ville de 30 000 habitants, au nord de la Bande de Gaza, laissant derrière elle plus de soixante morts, trois cents blessés et un champ de ruines.

Mais quelques heures après que les unités et les chars israéliens se furent positionnés à l'extérieur de la ville, l'artillerie a de nouveau bombardé Beit Hanoun, faisant dix-huit morts, dont quatre femmes et quatre enfants.

« L'armée israélienne a tiré sur tout ce qui bouge », déclarait un habitant de la zone encerclée. Pris sous les bombardements, les tirs de roquettes et de fusils M16, les habitants ne voyaient plus la fin de ce déluge de feu. Une

manifestation de femmes palestiniennes a été prise pour cible, le 3 novembre, alors qu'elles avaient entrepris de libérer plusieurs dizaines de combattants encerclés par l'armée dans une mosquée du quartier.

Une des justifications avancées par l'état-major israélien à ce massacre organisé et désigné sous le nom bucolique de « Nuages d'automne » était de mettre en échec les positions militaires palestiniennes d'où étaient tirées les roquettes artisanales visant des zones israéliennes proches de la frontière nord de Gaza.

Mais la presse israélienne, elle, a invoqué d'autres motivations, certainement plus proches de la réalité. Citant plusieurs commentateurs militaires, les journaux *Maariv* et *Yediot Aharonot* ont

expliqué que les opérations à Gaza ont pour objectif d'entraîner l'armée israélienne en vue de la « grande opération » qui pourrait être mise sur pied pour laver le dernier affront libanais ; une « opération d'entraînement », en quelque sorte, en zone urbaine, au cœur d'une ville surpeuplée.

À travers cette opération au « succès » d'autant plus facile que l'adversaire n'était guère en mesure de riposter, il pourrait aussi s'agir, pour l'homme de droite Olmert et le travailliste Peretz, auxquels a récemment été adjoint l'homme d'extrême droite et le raciste notoire Lieberman, de rétablir en Israël l'image d'un pouvoir fort, dans la situation de crise politique rampante que connaît le pays.

Mais le seul résultat visible de

cette politique criminelle, c'est la désolation qui règne dans les quartiers pilonnés par Israël, où les rues sont éventrées, les canalisations d'adduction d'eau et d'égouts hors d'usage, les immeubles effondrés, les pylônes abattus. La situation des habitants, catastrophique depuis que dure le blocus imposé par Israël, avec la complicité des grandes puissances occidentales, après l'arrivée du Hamas au gouvernement, s'est encore aggravée depuis le début des opérations israéliennes.

Plus d'eau, plus d'électricité, plus de nourriture. Mais, pour la population palestinienne, combien cela représente-t-il de degrés supplémentaires sur l'échelle du désespoir et de la haine contre l'occupant ?

Viviane LAFONT

• Nicaragua - Ortega de l'élection président

Sandinisme

Avec déjà quelque 40 % des voix, même si leur décompte n'est pas encore achevé, le dirigeant sandiniste Daniel Ortega disposerait, le 7 novembre, de sept points d'avance sur son principal concurrent. Il devrait donc remporter l'élection présidentielle du Nicaragua, et permettre au Front Sandiniste de Libération Nationale (FSLN) de revenir à la tête de l'État, seize ans après la défaite électorale qui l'en avait chassé.

C'est la troisième fois que Daniel Ortega tente de se faire réélire. Deux facteurs ont assuré cette fois-ci son succès : une nouvelle loi qui assure l'élection au premier tour du candidat qui dépasse les 40 % (voire seulement 35 % si l'écart avec le second est de plus de 5 %) et au fait que la



Ortega (au centre) dont l'épouse se la droite. Tout va pour le mieux da

Les sandiniste

Le Nicaragua est un État d'Amérique centrale parmi les plus pauvres de la planète, à peine plus riche qu'Haïti. Surtout producteur de café, il fut sous la coupe des États-Unis de 1909 à 1979, année où la guérilla sandiniste balaya la dictature de la famille Somoza, qui régnait sur le pays depuis 1936 en servant Washington au mieux de ses intérêts personnels. Les guérilleros du « Front sandiniste » s'inspiraient de César Sandino, un nationaliste radical qui tenta d'imposer l'indépendance du pays par la lutte armée de 1929 à 1934, année où le prédécesseur des Somoza le fit assassiner.

Le gouvernement sandi-

ga vainqueur
lentielle

e nouvelle manière

droite était représentée par deux candidats concurrents.

Daniel Ortega, qui règne sans partage sur le FSLN, a recentré son discours. Le treillis militaire du guérillero a laissé la place au costume civil. À la façon de Lula au Brésil, il se présente comme le « candidat des pauvres ». Mais, désormais réconcilié avec l'Église, y compris avec le très conservateur cardinal Obando, naguère adversaire acharné des sandinistes, il s'adresse aux sentiments catholiques des électeurs, cite Jésus et Jean-Paul II, et appelle à une révolution... « spirituelle », qui réconcilierait riches et pauvres.

Son vice-président, Murillo, est un ancien « contra » et Ortega entretient des liens avec d'ex-somozistes. Cette évolu-



erre la main du candidat battu de
ns leur petit monde.

tion a été dénoncée par certains de ses anciens camarades et a donné naissance à un mouvement rénovateur qui met en avant des revendications plus sociales : augmentation du salaire minimum de 15 %, construction de 100 000 logements, etc. Le candidat du Mouvement de la Rénovation Sandiniste (MRS), Edmundo Jarquin, aurait obtenu 7,25 % des voix.

Ses liens au Parlement avec une partie de la droite conservatrice et l'Église ont conduit Ortega à proposer tout récemment, au nom du FSLN, une loi qui remettait en cause celle qui autorisait l'avortement dans un nombre de cas très limité. Ce projet réactionnaire a été voté avec les voix conjointes du FSLN et de la droite, donnant satisfaction aux adversaires de l'avortement, désormais possible, même après un viol, de dix ans d'emprisonnement. Le candidat « rénovateur » du sandinisme s'est opposé à la nouvelle loi, tout en soulignant lui aussi son opposition à l'avortement.

Si les classes populaires du Nicaragua ont élu Ortega dans l'espoir de sortir de la pauvreté et de voir revenir les progrès dans la santé et l'éducation constatés dans les premières années sandinistes, elles devront surtout compter sur leurs propres forces pour améliorer leur sort.

Jacques FONTENOY

es au pouvoir 1979-1990

niste de 1979 fut dès le départ combattu par Washington, qui lui imposa un embargo économique et, assez vite, arma une contre-guérilla, les « contras ». Celle-ci engagea, avec le soutien des possédants locaux, une guerre civile semblable à celle menée également dans les pays voisins, Honduras et Salvador. Les sandinistes tentèrent de prendre le contrôle de l'économie nationale et d'engager une politique de santé publique et d'éducation en faveur des plus pauvres mais la guerre civile dévora leurs ressources. Les compromis qu'ils recherchèrent avec la bourgeoisie nationale n'empêchèrent pas celle-ci de favoriser la guerre civile.

Enfin, sous la pression des États-Unis, les sandinistes acceptèrent, en 1990, une consultation électorale qui se solda par le retour des conservateurs aux affaires. Celui-ci entraîna la privatisation de l'économie et une nouvelle envolée de la pauvreté. Une politique que les candidats de la droite, dont la corruption s'est étalée ces dernières années, se proposaient de poursuivre, sous le signe des accords économiques avec les États-Unis et des « maquilas », ces entreprises en zones franches où les travailleurs sont surexploités par des compagnies étrangères.

J.F.

• Italie

Pendant que le gouvernement Prodi tergiverse

Une manifestation contre la précarité



Photo FIOM

« Faites quelque chose de gauche, embauchez-nous ! », dit cette banderole de travailleurs précaires d'un hôpital de Rome.

Samedi 4 novembre, ce sont plusieurs dizaines de milliers de personnes qui ont manifesté dans les rues de Rome. Elles répondaient à un appel demandant l'abrogation de plusieurs lois adoptées par le gouvernement de droite de Berlusconi, remplacé au printemps dernier par Prodi.

Il s'agit de la loi Moratti, introduisant les intérêts privés dans l'enseignement, de la loi Bossi-Fini sur l'immigration, et de la « loi 30 » généralisant la précarité.

La plupart des banderoles de la manifestation dénonçaient cette précarité. Elle est devenue la règle dans les entreprises italiennes. Dans le secteur privé comme dans le secteur public ou dans l'enseignement, on voit fleurir les types de contrats les plus divers, des CDD à l'intérim, aux soi-disant « coopératives », aux travailleurs autonomes ou même aux « cocopro », nouveau sigle barbare signifiant « collaborateur en continuité sur un projet ». Le « travail sur projet » permet, en l'occurrence, de se séparer du « collaborateur » sous prétexte que le « projet » est terminé.

Prodi, appuyé par les partis de gauche, avait avant son

élection parlé de revoir profondément la « loi 30 » de Berlusconi, qui a permis la multiplication de ces types de contrats. Mais à vrai dire cette loi n'était que la continuation du « paquet Treu », une série de lois du même genre, portant le nom d'un ministre du précédent gouvernement Prodi. Et depuis le retour de celui-ci, il est évident que la révision de la « loi 30 », si elle a lieu, ne portera que sur des détails. Cela d'autant plus que les dirigeants de la Confindustria – équivalent italien du Medef – ne cessent de rappeler que le patronat a besoin de pouvoir licencier quand il veut et comme il veut.

Le gouvernement Prodi est maintenant en place depuis six mois. Le plus clair de son action consiste ces jours-ci en l'adoption d'une loi de Finances qui, tout en parlant de « défendre les plus faibles », leur promet surtout un nouveau cycle d'austérité. Un projet de reculer l'âge de la retraite est en cours, mais la révision des lois visées par la manifestation, elle, est visiblement remise aux calendes.

La manifestation n'a sans doute rassemblé que la partie la plus militante des travailleurs, et il serait nécessaire que la mobilisation s'amplifie.

Mais quoi qu'il en soit il était temps de manifester pour dire qu'ils ne se laisseront pas lanterner par Prodi. La manifestation était appelée par différents collectifs, par les syndicats indépendants COBAS – « comités de base » – et surtout par la FIOM, la fédération de la métallurgie de la CGIL, le principal syndicat italien. Tandis que la majorité de la CGIL a décidé de considérer le gouvernement Prodi comme un « gouvernement ami » et de lui laisser tout le temps qu'il veut, les dirigeants de la FIOM cherchent ainsi à se démarquer un peu de la ligne très modérée de la confédération.

De la direction de la CGIL à une grande partie de la presse, les commentaires ont fleuri pour condamner toute tentative de faire naître ainsi une opposition à la politique gouvernementale venant de sa gauche. Ce n'est en fait même pas l'intention des dirigeants de la FIOM. Mais ce serait bien l'intérêt de l'ensemble des travailleurs du pays que d'engager directement la lutte pour leurs intérêts essentiels et de montrer au gouvernement Prodi qu'ils ne se laisseront pas encore tromper pendant cinq ans.

André FRYS

• États-Unis – Succès des Démocrates aux élections de mi-mandat

Bush désavoué

Mercredi 8 novembre, tous les résultats parvenus indiquaient que les Démocrates avaient remporté les élections américaines de mi-mandat, largement à la Chambre des représentants et peut-être même au Sénat. C'est donc une gifle des électeurs à l'administration Bush.

Les élections américaines, qui interviennent traditionnellement à la moitié du mandat présidentiel, sont l'occasion de renouveler la totalité des membres de la Chambre des représentants (l'équivalent des députés), le tiers des sénateurs, et deux tiers des gouverneurs. Après six années de présidence dont quatre années de guerre, en Afghanistan puis en Irak, plus que d'habitude elles ont pris un caractère de consultation politique nationale, pour ou contre la politique de Bush.

Le camp républicain a bien mobilisé ses équipes militantes, dépensé des centaines de millions de dollars pour diffuser à la télévision des clips dénigrant ses adversaires. Bush s'est déplacé dans les États qui lui étaient jusqu'alors acquis et qui menaçaient de changer de camp, mais rien n'y a fait. Les sondages indiquaient que l'opinion publique américaine se prononce désormais à 60 % contre la guerre et souhaite que les soldats américains rentrent à la maison. Le vote l'a confirmé. Et l'annonce, deux

jours avant le scrutin, du verdict de mort du procès de Saddam Hussein n'a pas suffi à convaincre de l'utilité de l'occupation américaine en Irak.

Pour battre Bush et les Républicains, les électeurs ont donc voté pour les Démocrates. En ayant la majorité à la Chambre des représentants, et peut-être aussi au Sénat, les Démocrates pourraient donc peser sur la politique du président, déclencher par exemple des procédures et des enquêtes qui lui rendraient la vie difficile. Mais, en fait, même si l'on met de côté le fait que chez les Démocrates comme chez les Républicains il y a des franc-tireurs qui défendent des positions parfois opposées à leur camp, ce serait oublier que dans leurs grandes lignes, sur bien des sujets importants, les positions des Démocrates ne sont pas si différentes de celles de l'administration Bush. Non seulement les Démocrates ont nettement appuyé l'aventure guerrière de Bush, mais sur le calendrier de retrait des troupes américaines plus ou moins agité devant les électeurs, le flou artistique domine. De même, ils ont appuyé le « Patriot Act » et la plupart des mesures, durcissant la législation sous prétexte de lutte contre le terrorisme, prises par l'État américain, y compris vis-à-vis des citoyens américains. Ils ont de même appuyé la pro-

position de rallonger le mur qui sépare le Mexique du sud des États-Unis.

Sur le plan social, les Démocrates ont voté toutes les mesures de restriction budgétaire qui, au nom de l'effort de guerre, sabraient dans les budgets sociaux, l'éducation ou les services publics. Et, autant que les Républicains, ils sont responsables du déficit budgétaire, puisqu'ils l'ont creusé ensemble en votant les baisses d'impôts offertes aux plus fortunés.

Les Démocrates vont donc surtout se servir des deux années à venir pour préparer la prochaine élection présidentielle. Tandis qu'Hillary Clinton était réélue haut la main à son poste de sénatrice, de nouveaux politiciens démocrates se sont fait connaître et chercheront à pousser leur avantage pour les prochaines primaires démocrates.

Ces élections auront confirmé l'opposition de l'opinion américaine à la guerre. Mais il en faudra sans doute plus pour que cela change beaucoup la politique des dirigeants des États-Unis. La population américaine n'a pas fini de sentir les conséquences du borbier irakien où ses dirigeants l'ont entraînée ni celles d'une économie où l'argent est roi.

Jacques FONTENOY

• Paysans pauvres du sud marocain

Amères oranges

Dans la région de l'Atlas, dans le sud marocain, cinq responsables d'associations qui avaient participé à l'organisation d'une manifestation de soutien à des paysans pauvres sont poursuivis par les autorités et convoqués devant le tribunal de Taroudant. Le procès a déjà été reporté deux fois et devrait avoir lieu début décembre.

Le 7 mai dernier, dans cette région d'Ouzioua, les manifestants s'étaient regroupés pour réclamer que soit respecté le droit, pour les paysans pauvres de la région, d'accéder à l'électricité, l'eau potable et à l'eau pour l'irrigation dans la région où les barrages ont considérablement réduit la superficie des terres des pauvres et où l'eau est majoritairement utilisée au profit des exploitations capitalistes d'agrumes destinés au marché européen.

Dans la région de Taroudant, sur les 200 000 hectares disponibles pour l'agriculture, 12 000 sont occupés par la production d'agrumes, grosse consommatrice d'eau d'irrigation. La construction de deux barrages sur les terres des familles paysannes s'est traduite pour une partie d'entre eux par la perte de leur terre, faiblement indemnisée, et l'obligation de se faire embaucher dans les exploitations d'agrumes dans des conditions dignes du Moyen Age. Les conditions de vie dans les villages se sont encore

dégradées, certains d'entre eux ayant perdu leurs maisons qui, reconstruites, ne bénéficient pas de l'eau potable ni de l'électricité. Au total 35 villages de la région sont coupés de ces ressources essentielles, et trois doivent payer 4 900 dirhams (450 euros environ) par maison pour bénéficier à nouveau de l'électricité, après avoir pourtant déjà dû, en 2001, payer le prix fort pour être reliés au réseau.

Faute d'accès à l'eau, à l'électricité, des paysans se sont regroupés dans des associations qui ont vainement contacté les responsables à l'échelle locale ou régionale. Les autorités, à l'écoute des capitalistes de la terre, des grosses sociétés européennes productrices d'agrumes dans la région, n'ont à offrir aux paysans pauvres spoliés de leurs terres, de leurs maisons ou de l'indispensable irrigation, que mépris et indifférence et, s'ils se révoltent, menaces et tribunaux.

Viviane LAFONT

Cinq années d'euro... et de flambée des prix

Depuis le 1^{er} janvier 2002 et le passage à l'euro, le gouvernement prétend que les prix n'ont globalement augmenté que de 10 %. Mais tous ceux qui font leurs courses peuvent constater que cela est faux.

Car durant ces cinq années, profitant d'une perte de repère pour comparer avec le franc, les centrales d'achat font flamber les prix et en particulier ceux des produits nécessaires à la vie courante, ce qui a été répercuté par les grandes surfaces et les commerces de détail.

Les fruits et les légumes sont devenus presque des produits de luxe même en pleine saison. Le kilo de toma-

tes atteint facilement trois euros (20 F) ou plus ; les pêches étaient, cet été, au moins à 2,5 euros (17 F), le prix des pommes va de 2,5 à 3,5 euros (23 F), contre 10 F en 2002, soit 100 % de hausse.

Le journal *Le Parisien* relevait d'autres augmentations scandaleuses : l'huile de tournesol : + 82 %, le papier toilette : + 40 %, les yaourts : + 24 %, la baguette de pain : + 23 %, le jambon cru : + 43 %, le Coca-Cola : + 16 %, etc.

On oublie petit à petit qu'un euro c'est 6,56 F. Et que 6 F était le prix d'un café en salle dans un bar en 2002. Aujourd'hui, ce café est à 2 euros minimum en région

parisienne, soit 13 F, 120 % de hausse !

Les salaires restant blo-

qués, le pouvoir d'achat des salariés est grignoté depuis cinq années. De nouvelles

familles sont contraintes de se restreindre sur la nourriture et les produits frais.

À ces augmentations incessantes des prix sur les produits de première nécessité, s'ajoutent les hausses de l'essence : + 26 % et des loyers : + 25 % dans le privé et celles orchestrées par le gouvernement, comme les transports en commun, (le carnet de métro en Île-de-France : + 23 %, de 8,8 à 10,90 euros).

Vraiment, imposer l'augmentation des salaires et des pensions est une nécessité vitale.

Louis BASTILLE



• Airbus

Les menaces sur l'emploi se précisent

Un journal allemand a publié des extraits de *Forum* la revue interne d'EADS qui détaille le plan d'économies envisagées par les dirigeants du trust aéronautique. Sous un titre qui se veut consensuel « *Nous devons tous nous serrer les coudes* », l'article montre surtout que c'est aux salariés qu'on demande de se « serrer... la ceinture ».

500, ils sont licenciés au fur et à mesure qu'ils arrivent en fin de mission. Aux sièges d'EADS à Paris et à Munich, une réduction de 10 % du personnel est prévue d'ici la fin de l'année prochaine : cela représenterait une soixantaine de personnes.

Mais c'est surtout au niveau de la sous-traitance et des fournisseurs qu'EADS veut aujourd'hui faire des économies. Pour les sous-traitants travaillant en direct avec Air-

maintenant de s'associer, et même d'envisager de délocaliser leurs activités dans des pays « à bas coûts ».

Ce serait donc à ces « super sous-traitants » de gérer leur propre sous-traitance, Airbus et EADS se contentant d'avoir un nombre réduit d'interlocuteurs directs à qui ils transmettront des conditions toujours revues à la baisse.

Les exploiters petits et grands qui sauront s'adapter le

de même ailleurs en France ou en Allemagne, en Angleterre et en Espagne.

Ces mesures envisagées sont autant de coups contre les travailleurs, simplement parce que les actionnaires d'Airbus-EADS veulent conserver leur taux de profit à deux chiffres malgré la concurrence de Boeing, la parité euro-dollar défavorable ou les retards annoncés dans la phase d'industrialisation de l'A380 ou dans la redéfinition de l'A350.

Airbus dépasse les 10 % de taux de profit et représente 65 % des bénéfices de la maison mère EADS qui a dégagé sur les six premiers mois de cette année 1,04 milliard d'euros de bénéfice, en progression par rapport à la même période en 2005. Et surtout il y a les actionnaires majoritaires que sont Lagardère et Daimler-Chrysler qui, depuis toutes ces années, ont engrangé des centaines de millions d'euros, sur le dos des salariés. La privatisation d'Aérospatiale par le gouvernement Jospin-Strauss-Kahn-Gayssot n'a pratiquement rien coûté à Lagardère, tout comme les divers aménagements du territoire ou certains nouveaux locaux, dont les coûts ont été largement financés par les deniers publics.

Alors que les gros actionnaires paient et assument les conséquences de leurs décisions économiques ! Les travailleurs, quant à eux, ont déjà suffisamment donné. Les profits présents et passés d'EADS devraient être réquisitionnés pour sauver les emplois de tous.

Jean-Claude SARAN



Derrière la volonté affichée de « rationaliser » pour « acheter mieux » ou « réduire les coûts indirects », il est surtout question de menaces directes sur l'emploi. Depuis la fin août déjà, toutes les embauches sont gelées. Quant aux contrats d'intérim et CDD, ils ne sont pas renouvelés. Plusieurs milliers d'intérimaires sont concernés en Allemagne, en France. À Toulouse où ils sont près de

bus, l'idée serait de faire passer le nombre de fournisseurs directs de 3 000 à une fourchette de 500 à 1 000. Un membre de la direction s'est voulu rassurant en précisant que les 2 000 à 2 500 sous-traitants ainsi « écartés » pourraient devenir des sous-traitants de sous-traitants. Les dirigeants de Airbus qui demandent régulièrement aux sous-traitants de réduire les coûts leur conseillent

feront sur le dos de leurs salariés. Car au bout de la chaîne il y a des travailleurs à qui on demandera d'assumer les conséquences, avec des conditions de travail démentes et des salaires minables.

Tout cela n'est évidemment pas « rassurant », ni pour les 60 000 salariés qui travaillent actuellement pour le secteur aéronautique en Midi-Pyrénées, ni pour tous ceux qui font

• Négociation Medef-syndicats sur les régimes complémentaires

Non aux diminutions des retraites !

Mardi 7 novembre, le Medef et tous les syndicats se réunissaient pour discuter, une fois de plus, de l'avenir des retraites complémentaires, puisque les « partenaires sociaux » sont gestionnaires de l'ARRCO et de l'AGIRC, qui regroupent les caisses de retraite complémentaire des salariés et de l'encadrement du privé.

Les retraites complémentaires des salariés du privé peuvent représenter une partie importante des pensions. Pour ceux

qui ont pu cotiser tout au long de leur vie professionnelle, la partie « retraite complémentaire » peut dépasser 30 % et même 60 % du total de la pension d'un retraité.

L'accord signé en 1996 avait déjà été en net recul sur ce qui se faisait auparavant, en adoptant un nouveau mode de calcul sur les points de retraite complémentaire, très défavorable aux futurs retraités. Une étude faite par la même ARRCO estime à 30 % la perte que les futurs

retraités vont subir en 2030, par rapport à ce qu'ils auraient touché si l'ancien calcul était resté en vigueur.

Mais pour les dirigeants patronaux, cette régression annoncée ne suffit pas. En mettant en avant, comme ils en ont l'habitude, des « études », des « projections » catastrophiques sur l'équilibre financier futur des régimes complémentaires, les représentants du Medef veulent encore durcir les paramètres d'obtention des points de

retraite complémentaire.

Alors, cette manière de présenter les comptes, en noircissant le tableau et surtout en refusant d'envisager de faire payer les seuls qui devraient mettre la main à la poche, les employeurs, ressemble comme deux gouttes d'eau à la communication gouvernementale concernant les retraites de la Caisse Vieillesse et vise le même résultat : la diminution des retraites des salariés.

Bertrand GORDES

• Pfizer – Orléans

En grève pour 10 000 euros et la garantie de l'emploi

En juin dernier on apprenait que le groupe Pfizer vendait toute sa branche « santé grand public » au groupe Johnson et Johnson. L'usine d'Orléans est directement concernée car les 550 salariés produisent à 80 % ce type de médicaments. La vente de cette branche devrait rapporter plus 16,5 milliards de dollars à Pfizer.

L'inquiétude et la colère ont grandi parmi le personnel. Cette vente se traduit par de l'incertitude sur leur emploi, alors même que l'entreprise affiche des bénéfices records. Dans le courant de l'année, Pfizer avait déjà vendu ses deux usines de Val-de-Reuil et d'Angers. Face à un mouvement de grève, la direction avait dû céder 10 000 euros net par salarié et cinq ans de garantie d'emploi.

Aussi les deux syndicats CGT et FO de l'entreprise d'Orléans ont réclamé la même chose. Lundi 7 novembre face au refus de la direction, après un débrayage d'une heure, le personnel a massivement voté la grève.

Dès 6 heures le lendemain, aucun médicament ne sortait des lignes de fabrication et de conditionnement. D'autres secteurs ont rejoint la grève, comme les plus gros services de l'entreprise, laboratoire, services techniques et administratifs. Près de 300 personnes se sont retrouvées en assemblée générale à 9 h 30 ainsi qu'à 14 h. Les plus anciens notaient qu'ils n'avaient pas connu un mouvement aussi large depuis longtemps.

Le directeur est venu s'expliquer devant l'assemblée, accompagné d'une centaine de cadres, mais cela n'a pas empêché la grève d'être revotée le mercredi et de nombreuses actions sont prévues pour les jours à venir.

Correspondant LO

• Poste et télécommunications

Assurer le succès des grèves et des manifestations du 14 novembre

Les fédérations CGT, SUD, CFDT, CFTC, appellent l'ensemble des salariés des services postaux et des télécommunications, des entreprises publiques ou privées, à faire grève et à manifester le mardi 14 novembre.

Les revendications vont de l'exigence de mettre fin aux suppressions d'emplois et d'obtenir de réelles garanties d'emploi pour les salariés des filiales de France Télécom et de La Poste touchées par des plans de licenciements, comme chez les opérateurs privés, jusqu'au refus de la mise à mal de ce qui reste de service public dans ces deux branches. Enfin, sur les salaires, la CGT revendique des augmentations générales, avec un salaire minimum de 1 400 euros net.

Sur ces bases, dans son appel daté du 25 octobre, la fédération CGT des Activités postales et de Télécommunication appelle même de ses vœux

« une action interprofessionnelle de haut niveau le plus rapidement possible ».

Certes, il faudra plus qu'un appel isolé dans un tract pour que cela ait une chance de prendre corps. Il n'empêche que c'est incontestablement la seule voie possible pour en finir avec les attaques tous azimuts subies par l'ensemble des salariés de ce secteur, comme de toutes les entreprises.

Depuis des années les centaines de milliers de salariés des services postaux et des télécommunications ont subi des attaques répétées sur leur emploi, leur salaire. Ils ont vu, comme toute la classe ouvrière, la précarité devenir la règle. Pour mener cette offensive, les directions et les gouvernements ont à chaque fois insisté sur la prétendue « spécificité » des problèmes. Mais c'était un leurre.

La « rationalisation nécessaire » invoquée dans le passé

pour diviser postes et télécommunications était le prétexte pour assurer la privatisation de France Télécom, en cédant aux



Manifestation de facteurs contre les suppressions d'emplois, en 2003 à Paris.

actionnaires privés les bénéfices de ce service public et en supprimant des dizaines de milliers d'emplois.

De même, la « modernisation des services postaux », la « Banque Postale » ont été et sont le prétexte à des suppressions massives et continues d'emplois, à l'aggravation permanente des conditions de travail, avec parallèlement la dété-

rioration du service rendu aux usagers de conditions les plus modestes. Que la dernière réorganisation en date pour la

soient ceux de La Poste, de ses filiales ou des entreprises du secteur, et de l'autre sur le dos de millions d'usagers.

Ainsi, dans le même secteur des télécommunications, le rachat de Télé 2 par SFR se solde par la mise sur la sellette de 2 500 emplois ; et pour le secteur postal des plans de licenciements sont engagés dans des filiales du groupe La Poste : chez Chronospost, Télétrans, etc.

Alors le meilleur moyen de préparer l'avenir et de rassembler les forces considérables des travailleurs, jusqu'ici beaucoup trop divisées, serait d'assurer le succès de la grève et des manifestations organisées le 14 novembre avec les salariés des secteurs appelés, avant de rejoindre demain tous les autres travailleurs pour des revendications et une lutte communes.

Paul SOREL

• Snecma Villaroche – Réau (Seine-et-Marne) Les débrayages pour les salaires continuent

Il faut 300 euros de plus !

Commencés début octobre, les débrayages sur les salaires se poursuivent toujours. Ces mouvements touchent environ 250 ouvriers du montage moteurs dans le bâtiment 35.

Bien que limités en moyenne à une heure par jour et par équipe, ces débrayages perturbent la production, d'autant plus qu'elle s'effectue à

flux tendu, vu le carnet de commandes. Les retards s'accumulent, avec les conséquences financières, notamment les pénalités, que cela peut avoir pour la direction. Cette dernière craint aussi que ce conflit devienne un foyer de contestation de sa politique salariale, qui depuis des années est celle des vaches maigres pour les salariés, alors que les bénéfices affichés sont à la hausse. Les ouvriers du

« 35 », consultés par questionnaire, ont considéré qu'il leur manquait en moyenne 300 euros par mois.

Des défilés, manifestations, invasion des bureaux, blocages de portes, opérations casse-croûte ponctuent chaque jour les débrayages dans une ambiance de fête, avec pétards, sifflets, slogans et autocollants. Gardiens, huissiers, chefs de la sécurité, responsables de la

direction, inquiets de la tournure des événements, suivent partout les grévistes, qui les font courir aux quatre coins de l'usine, annonçant qu'ils vont bloquer tel endroit alors qu'ils manifestent ailleurs.

Si la direction a fait des concessions sur les revendications annexes telles que les modalités de prise des RTT ou de congés parentaux, qui seront désormais assouplies, elle n'a

rien cédé sur les salaires. En réponse, le mouvement s'est amplifié au retour des congés scolaires de la Toussaint.

Pour le moment les autres salariés du centre, qui compte plus de 4 000 personnes, regardent ce mouvement avec sympathie tout en restant spectateurs. Mais les ouvriers du montage ne renoncent pas à les entraîner.

Correspondant LO

• SNCM – Marseille - Contre l'arrogance d'un responsable

Quelques heures de grève instructives pour la direction

Lundi 30 octobre dans la soirée, les navires de la SNCM Napoléon Bonaparte et Paglia Orba sont restés à quai à Marseille. Le mouvement est parti des marins du Napoléon Bonaparte qui se sont mis en grève contre l'attitude d'un officier en second, un commissaire de bord.

Depuis une dizaine de jours au moins, les emplois du temps du personnel hôtelier étaient mal affichés, les heures supplé-

mentaires étaient mal gérées, car le logiciel était déficient. Les marins des services généraux du Napoléon Bonaparte ont protesté. Quand le délégué de bord est allé faire part de ce mécontentement au commissaire de bord responsable de leur emploi du temps, celui-ci a répondu que c'était lui le patron et que s'ils n'étaient pas contents ils n'avaient qu'à débarquer.

Les marins ne débarquèrent pas mais ils se mirent en grève,

ce qui empêchait le départ du navire. Ils étaient soutenus par les syndicats STC (Syndicat des Travailleurs Corses) et CGT. Les marins du Paglia Orba se mirent aussi en grève pour les soutenir. Ils furent rejoints par ceux du Méditerranée dès qu'ils furent mis au courant à leur arrivée à Marseille le lendemain matin.

La direction, au lieu de faire débarquer le commissaire de bord comme le demandaient

les marins, préféra payer l'hôtel aux passagers ainsi que le voyage sur un navire de la compagnie Corsica Ferries au départ de Toulon.

C'est le lendemain, constatant que peu à peu l'ensemble de la flotte risquait d'être immobilisée, qu'elle se décidait à faire débarquer le commissaire de bord, ainsi d'ailleurs que le délégué avec qui l'accrochage avait eu lieu. La grève se terminait donc le mardi 31

octobre. Le Napoléon Bonaparte arrêta ses rotations avec deux jours d'avance sur la date prévue en fonction des horaires d'hiver, et les autres navires reprenaient la mer.

Si la nouvelle direction s'imagina qu'elle va pouvoir traiter le personnel avec cette désinvolture, elle a pu constater qu'il lui faudra compter avec des travailleurs qui exigent d'être respectés.

Correspondant LO

• SNCF La grève du 8 novembre

Les cheminots ne manquent pas de raisons de mécontentement

L'ensemble des cheminots était appelé par les fédérations syndicales CGT, FO, Sud Rail, CFTC et CFE-CGC à faire grève du mardi 7 novembre, à 20 heures, jusqu'au jeudi 9 novembre à 8 heures du matin. Seuls, la CFDT et le syndicat autonome UNSA ont refusé de se joindre au mouvement.

Dès cet appel, la nouvelle présidente de la SNCF, Anne-Marie Idrac, arrivée tout droit de la direction de la RATP, a tenu des propos méprisants et provocateurs à l'adresse des cheminots. Cela n'a fait qu'ajouter au mécontentement et à la grogne qui règnent dans tous les secteurs de la SNCF, tant les problèmes et les raisons de la mobilisation sont nombreux.

En matière d'emploi d'abord, les organisations syndicales rappellent que 14 000 emplois au moins ont été supprimés depuis 2002. Tous les

secteurs sont touchés mais particulièrement ceux qui sont liés à la vente des billets et aux services aux voyageurs. La consé-

au premier plan des revendications, avec un retard accumulé par rapport à la hausse des prix puisque, chaque année, moins

min de la lutte. Mais les directions syndicales qui ont lancé ce mot d'ordre de grève n'ont pas fait le maximum pour que cette journée soit un succès. Dans certains endroits, les cheminots ont été informés de l'existence de cette grève par la radio plus que par les syndicats.

La grève est justifiée par la situation dégradée faite aux cheminots. Mais il faudrait surtout qu'elle soit un premier jalon dans les mouvements à venir, la première étape d'une mobilisation plus générale qu'il serait nécessaire d'organiser.

Tous les travailleurs du pays ont les mêmes raisons de revendiquer que les cheminots, car lorsqu'on est un travailleur, on sait que c'est 365 jours sur 365 que les services publics se dégradent, que les salaires sont insuffisants et qu'il faudrait embaucher un peu partout.

Correspondant LO

Manifestation pour la défense des services publics en 2002. Depuis les choses ont encore empiré.



quence en est des refus de congés et des conditions de travail plus difficiles pour les cheminots, et des attentes plus longues aux guichets pour les voyageurs.

Les salaires sont également

de 2 % d'augmentation ont été accordés par la SNCF, sans oublier l'année 2003 avec un zéro pour cent d'augmentation des salaires !

Les raisons ne manquent donc pas de reprendre le che-

• Un cheminot accusé devant le tribunal de Dijon

Solidarité avec Patrick Triboulin !

Le 14 novembre prochain, un conducteur de train, Patrick Triboulin, doit passer devant le tribunal correctionnel de Dijon, sur plainte de la SNCF pour « coups et blessures avec arme par destination ». Son crime ? Le 31 août dernier, à l'occasion d'une réunion du comité d'établissement dans l'immeuble de la direction régionale de Dijon, il a participé à une manifestation pour soutenir un guichetier dont la SNCF voulait se débarrasser. Au cours de cette manifestation de près de deux cents cheminots, quelques incidents ont opposé des cadres aux manifestants. La directrice de région, connue pour ses sympa-

thies pour l'UMP, accuse Patrick de lui avoir soufflé dans les oreilles avec... une corne de brume. Elle s'est fait mettre en arrêt maladie pour plusieurs jours et a porté plainte.

Cette affaire s'inscrit dans le cadre de la politique de la SNCF qui, au cours de ces derniers temps, a multiplié les plaintes en justice contre des cheminots, en particulier contre des guichetiers, à la suite d'erreurs liées au mauvais fonctionnement du système informatique Mosaïque. Près de trois cents dossiers ont été ouverts et plusieurs guichetiers licenciés. Cette affaire tombe à pic pour la SNCF, dont le projet est de remplacer les guichetiers

par les distributeurs automatiques de billets et les ventes sur Internet. Deux mille trois cents suppressions d'emplois sont prévues et plusieurs grèves ont eu lieu contre cette menace, notamment récemment à Paris-Gare de Lyon. Dans le cas du guichetier dijonnais, c'est le remboursement en liquide d'un billet d'une valeur de 120 euros qui lui est reproché, alors que cette pratique, courante, était tolérée jusqu'à présent. On notera en revanche que la SNCF n'a jamais jugé nécessaire de porter plainte contre un cadre escroc du dépôt Paris Sud-Est qui, depuis des années, organisait un trafic de grande envergure de vrais-faux

billets de TGV...

Quant à Patrick, il nie cette agression et précise qu'il avait pour toute « arme »... un sifflet comme en utilisent les arbitres de foot et qu'il n'a pas sifflé à proximité des oreilles de la directrice de région. Une condamnation à 300 euros d'amende suffirait, selon le règlement de la SNCF, à entraîner automatiquement son licenciement !

Il est souhaitable d'être le plus nombreux possible à soutenir Patrick le 14 novembre à 14 heures au tribunal de Dijon !

Correspondant LO

• Bagnolet (Seine-Saint-Denis)

Distribuer un tract n'est pas un délit

L'Union locale CGT de Bagnolet dénonce plusieurs cas où ses militants ont été empêchés, et dans certains cas verbalisés pour avoir distribué des tracts sur la voie publique, aux sorties de métro ou encore aux abords du centre commercial Auchan de la ville. Par ail-

leurs, également suite à une distribution de tracts en mars 2006 devant le lycée Hénaff pendant le mouvement anti-CPE, quatre militants CGT, qui s'étaient interposés entre des jeunes et les forces de police appelées par la proviseuse du lycée, ont été convoqués plusieurs mois après au

commissariat, interrogés comme des délinquants, sommés de donner les noms de leurs « complices » et menacés de mise en examen.

Les quatre militants sont dans l'attente d'une éventuelle suite judiciaire. Le recteur de l'académie de Créteil, dont dépend le lycée, déclare

n'avoir déposé aucune plainte, alors qu'il recommandait pourtant par écrit à la proviseuse de le faire. Le droit de distribuer des tracts fait partie de la liberté d'expression la plus élémentaire. Un droit à défendre vigoureusement chaque fois qu'il est attaqué.

Correspondant LO

• Duralex – Orléans

Quand il faut mettre un patron au tribunal pour avoir la paye

Lundi 30 octobre, le tribunal d'Orléans a accordé un nouveau sursis à la direction des verreries Duralex. Il a fallu cette séance de conciliation pour que les salariés voient leur paye du mois versée. Quant à ses nombreuses dettes, la direction bénéficie d'un règlement étalé pour payer ses créanciers, les fournisseurs, mais aussi EDF et GDF notamment.

Après ce sursis, les salariés, 350 travailleurs, qui produisent essentiellement pour des grands groupes de vaisseaux, restent dans une situation intolérable. Les travailleurs des deux sites, Rive-de-Gier, dans la Loire, et La Chapelle-Saint-Mesmin dans le Loiret, vivent depuis des mois sans savoir si la paye va arriver à la fin du mois. Sans compter la menace permanente de se retrouver au chômage.

Les salariés de Rive-de-Gier ont déjà connu les licenciements – 126, c'est-à-dire près de la moitié de l'usine – et, depuis le 30 septembre, le chômage technique. D'après la CGT, la direction ne verserait plus les cotisations patronales ni salariales depuis le mois de juillet.

Et pourtant, ce n'est pas l'argent qui manque, pour les actionnaires de Duralex. On sait qu'en 1980, les 1400 verriers de La Chapelle-Saint-Mesmin, seuls, produisaient 48 millions de tonnes de verres, et qu'aujourd'hui, à 240, ils en produisent quasiment autant. C'est dire la rentabilité du groupe.

Alors aujourd'hui, ce n'est pas aux travailleurs des verreries de payer la rapacité du dernier racheteur en date, Solmaz, ancien cadre et actionnaire du groupe Saint-Gobain. Mais ils ne pourront compter ni sur un nouveau repreneur ni sur le tribunal de commerce pour exiger les payes dues pour les uns, et des conditions de travail décentes et sereines pour tous. C'est pourquoi les verriers ont raison de se manifester et de se faire entendre, comme ils l'ont fait tout au long de l'année 2006 et cette fois encore, le lundi 30 octobre, en manifestant devant le tribunal de commerce d'Orléans.

• Modeluxe – Chilly-Mazarin (Essonne) Après plusieurs jours de grève contre le licenciement de travailleurs sans papiers

Le préfet contraint de reculer

Après plusieurs jours de grève en octobre dernier, le préfet de l'Essonne vient de s'engager à régulariser les dix-huit travailleurs sans papiers de la blanchisserie industrielle Modeluxe, située à Chilly-Mazarin, dans l'Essonne, en banlieue parisienne. Ces dix-huit travailleurs immigrés sans papiers sont soutenus dans la lutte par l'ensemble des salariés de l'usine.

Modeluxe emploie 162 personnes, en très grande majorité des travailleurs étrangers provenant d'Afrique de l'Ouest. Les conditions de travail dans cette blanchisserie – où est lavé et repassé le linge des grands hôtels – sont extrêmement pénibles : chaleur étouffante, pressions de l'encadrement, horaires à rallonges, cadences infernales, travail six jours sur sept... pour des salaires dérisoires !

Depuis des années, la direction embauchait nombre de travailleurs sans papiers. La préfecture de l'Essonne était au courant. En 2004, après une des-

cente de police, elle en avait recensé plusieurs dizaines, mais avait accepté alors de prolonger leur contrat de travail, expliquant qu'elle étudierait les dossiers de régularisation. Pendant deux ans, ces salariés ont continué à travailler comme si de rien n'était. Fin septembre, l'usine comptait toujours dix-huit salariés sans papiers. Prenant le prétexte du rachat de l'entreprise par un autre groupe financier, le patron en profita pour tenter de licencier les travailleurs en situation irrégulière... sous le prétexte fallacieux qu'ils n'avaient pas de papiers lors de l'embauche !



Rassemblement des employés de Modeluxe.

La colère des salariés fut unanime : toute l'usine se mit alors en grève pour faire céder le patron et son complice, le préfet. Ce dernier n'avait nullement l'intention de régulariser les travailleurs étrangers sans papiers, et s'il avait accepté de prolonger leur contrat de travail, c'était en laissant au patron la possibilité de mieux les licencier les uns après les autres. Tous ces calculs ont été déjoués par la mobilisation de

l'ensemble des salariés de l'usine.

Aujourd'hui, grâce à la grève de l'ensemble des salariés de l'usine, la direction a dû remballer son plan de licenciements et le préfet de l'Essonne s'est engagé à régulariser tout le monde.

Mais la vigilance reste toujours de mise, tant que tout le monde n'aura pas été régularisé effectivement.

Correspondant LO

• Thales – Vélizy (Yvelines)

Une sanction inadmissible

À l'usine Thales de Vélizy, le 20 octobre, un salarié des Klystrons a reçu une lettre de licenciement. Motif invoqué par la direction : il se serait disputé avec son chef. Risquer son emploi pour une simple prise de bec, cela a révolté de nombreux travailleurs. Des débrayages ont été organisés avant la Toussaint, une pétition a tourné, une réunion de travail de la direction a

été dérangée par à peu près 150 invités, qui ont indiqué aux responsables de l'entreprise qu'ils exigeaient que leur camarade soit réintégré. Chacun sent bien que, si ce salarié est licencié pour une raison aussi mince, la direction pourra à l'avenir s'attaquer à n'importe quel travailleur, en saisissant le premier prétexte venu.

La direction comptait sans

doute qu'avec les vacances les choses allaient s'apaiser. Eh bien non ! Le mouvement de protestation contre ce licenciement a repris. La distribution de tracts du mardi 7 au matin a entraîné un gros embouteillage dans toute la zone industrielle. Mais, malgré la gêne, la plupart des salariés ont exprimé leur solidarité. Le directeur, quant à lui, a été prié de trouver une

autre entrée pour pénétrer sur le site.

Le débrayage du 7 novembre a été l'occasion de s'inviter de nouveau à une réunion des directeurs, et de leur dire leurs quatre vérités. Ces messieurs ne peuvent pas ne pas avoir compris. Ils doivent revenir sur cette sanction inadmissible.

Correspondant LO

• Assurances AXA Paris Saint-Lazare

Contre les plans de réduction d'effectifs Une réaction des employés

En quelques jours, à AXA, immeuble de la rue Saint-Lazare à Paris 9^e, plus de 400 personnes ont signé une pétition protestant contre les plans de la direction pour les six années à venir. Cette pétition avait été décidée à l'unanimité, lors d'une réunion appelée par plusieurs syndicats et qui avait rassemblé 250 personnes.

Ce début de mobilisation est une première réaction du personnel à l'annonce par la direction d'un plan calamiteux baptisé « Ambitions 2012 ». D'ici cette date, AXA prévoit rien moins que le doublement du chiffre d'affaires et le triplement des bénéficiaires ! Et comment compte-t-elle s'y prendre ? Eh bien, entre autres choses, en réduisant le nombre de salariés. En effet, d'ici 2012, AXA prévoit près de 3 000 départs en retraite qui seraient « compensés » par la délocalisation de 1 500 emplois au Maroc et la suppression des 1500 emplois restants, grâce à l'augmentation de la productivité.

Mais la direction d'AXA a déjà augmenté la productivité de 15 % entre 2003 et 2005 par le non-remplacement des départs et en restructurant des secteurs entiers.

Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader depuis des années, avec des pressions de plus en plus fortes sur les délais de traitement des dossiers, sur les taux de « décrochés », lorsque les assurés appellent au téléphone. La charge de travail ne cesse de s'aggraver et les effectifs de diminuer.

Les travailleurs d'AXA Saint-Lazare demandent l'embauche immédiate d'effectifs supplémentaires en CDI, le remplacement de tout départ par une embauche en CDI et le recrutement en CDI des jeunes en alternance, stagiaires, CDD et précaires.

Il suffirait pour cela d'augmenter un peu moins les profits d'AXA et les dividendes des actionnaires. Notre santé et l'avenir des jeunes d'abord !

Correspondant LO

• Grève aux Courriers de l'Ile-de-France (CIF)

Les conducteurs de bus veulent plus de sécurité

Mardi 7 novembre, la presque-totalité des conducteurs des bus de la CIF (les Courriers de l'Ile-de-France) ont cessé le travail pendant vingt-quatre heures pour réclamer plus de sécurité.

La CIF, compagnie de transports privée, dessert 117 lignes de bus en banlieue parisienne, empruntées par 125 000 usagers, dans les départements de Seine-Saint-Denis, du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne. Comme sur les autobus de banlieue de la RATP, les incidents se sont multipliés ces derniers temps, allant jusqu'à l'agression d'un chauffeur et la tentative

d'incendie de son véhicule, dimanche 5 novembre à Tremblay-en-France, en Seine-Saint-Denis.

Jugeant que leur sécurité n'est plus assurée, 95 % des 450 conducteurs ont donc fait valoir leur droit de retrait. Ils demandent que la direction débloque plus d'argent pour la sécurité et que le conducteur soit accompagné d'un policier ou d'un agent de sécurité, au lieu d'être seul. La direction a alors répondu qu'elle employait déjà 18 agents de médiation pour opérer sur des lignes sensibles et qu'elle ne pouvait pas faire plus. On est loin du compte !

Le problème posé ne

concerne pas les seuls chauffeurs de la CIF. Tous les conducteurs des bus qui desservent des quartiers sensibles craignent, à juste titre, pour leur sécurité et celle de leurs passagers. Et quelle que soit la compagnie, privée ou publique, ils réclament d'être au moins deux agents dans leur bus, au lieu d'un seul. Cela ne réglerait évidemment pas le problème de l'insécurité dans les quartiers, due à des causes sociales bien plus vastes. Cela ne suffira certainement pas non plus, la plupart du temps, à résister à une bande de voyous décidés à s'attaquer aux autobus et à agresser leurs occupants. Mais au moins, le

conducteur ne sera pas seul à devoir les affronter, à prévenir, à manœuvrer son véhicule pour éviter un accident et évacuer les passagers. Et ça, sans parler du soutien moral que représente évidemment le fait d'être à deux pour affronter un incident.

Mais depuis longtemps toutes les compagnies de transports en commun, pour des critères de rentabilité financière, ont réduit à un seul agent le personnel présent dans les véhicules, contribuant ainsi à leur façon à cette désertification des quartiers, dont les chauffeurs de bus subissent les conséquences.

Marianne LAMIRAL

Manifestation à Charleville le 3 novembre.



• Ardennes

Non aux licenciements et aux fermetures d'usines !

Vendredi 3 novembre, 1 500 travailleurs ont manifesté à Charleville-Mézières à l'appel de la CGT et de FO, pour protester contre les licenciements et les fermetures d'usines qui se multiplient dans le département des Ardennes.

La dernière en date est celle de Thomé-Génot à Nouzonville, entreprise de 320 ouvriers qui fabrique des pôles d'alternateurs. Sous-traitant de Visteon et de Valeo, cette entreprise fournit les grands constructeurs automobiles en pièces détachées. Le 22 octobre, les ouvriers de Thomé-Génot apprenaient par la presse la fermeture de l'usine et la mise en liquidation judiciaire de l'entreprise. Jusqu'en 2004, elle appartenait à l'une des grosses fortunes ardennaises, la famille Dury, qui l'avait revendue à une société américaine, le groupe Catalina.

Il y a à peine un mois, son directeur ne trouvait pas de mots assez rassurants pour dire sa confiance dans l'avenir. Il parlait du sien peut-être – il ira fermer

une autre usine du groupe – mais pour les ouvriers de Thomé, c'était une catastrophe qui les attendait. Dans les jours qui ont suivi, ils ont multiplié les actions devant la préfecture, le supermarché, la gare ou le centre de tri postal. Ils réclament une indemnité de 30 000 euros.

Mais avant Thomé, d'autres sous-traitants de l'automobile avaient annoncé des licenciements. Au début octobre, à l'usine Glaverbel de Donchery, 122 travailleurs fabriquant des vitres latérales d'automobiles étaient jetés à la rue. La direction fermait l'usine qu'elle ne jugeait plus assez rentable. Dans la même petite ville de Donchery, Delphi, qui y fabrique notamment des modules de climatisation pour General Motors, réduit ses effectifs et menace de fermer. À Charleville, Visteon, un autre équipementier, va supprimer 340 postes d'ici à 2008. À Givet, ville des Ardennes où, en 2000, le gouvernement de l'époque avait promis une « réindustrialisation » aux ouvriers de

Cellatex, l'usine Bellevret vient de fermer, licenciant ses vingt-trois salariés.

Dans ce département où le chômage a toujours été très fort depuis la fermeture des grandes fonderies dans les années 1980, cette nouvelle saignée est durement ressentie. Chacun sait qu'il y a peu d'espoir de retrouver rapidement du travail. De petites villes comme Nouzonville ou Donchery risquent de se voir ruinées. C'est contre cela qu'étaient venus manifester les travailleurs du département.

Car de l'argent, il y en a, et chacun le sait : dans les poches de Catalina, l'actuel propriétaire de Thomé-Génot, mais aussi dans celles des fabricants automobiles sur les modèles desquels finissent alternateurs, vitres, climatiseurs et autres pièces sous-traitées. Sans parler des équipementiers comme Delphi ou Visteon, ou des patrons locaux qui ont su si bien mettre leur fortune à l'abri.

Correspondant local

• Rhodia Chimie – Saint-Fons (Rhône)

Temps de travail posté en 4x8 une injustice réparée

Depuis l'année 2003, à Rhodia Chimie, une disparité existait sur le temps de travail des salariés en poste. Les travailleurs qui avaient changé de rythme et qui tournaient sur cinq équipes (5x8) travaillaient douze jours de moins par an que ceux qui étaient restés en roulement sur quatre équipes (4x8).

Cette situation avait été dénoncée par les travailleurs, la direction de Rhodia répondant à chaque fois qu'il fallait changer de rythme pour bénéficier des douze jours en moins. Pour Rhodia, donc, pas de problème.

C'était sans compter sur l'intervention des salariés de la chaufferie qui demandaient tout simplement à être traités comme tous les autres salariés de l'usine et à bénéficier des douze jours. Après concertation dans les équi-

pes, la grève reconductible était décidée pour le 31 octobre 2006.

Cette date avait été soigneusement choisie par les travailleurs, puisqu'il s'agissait ce jour-là pour la direction de redémarrer une turbine à gaz qui produit des mégawatts et... accessoirement de la vapeur pour les ateliers de production, la chimie restant encore le fonds de commerce de Rhodia !

Cette électricité est ensuite revendue un très bon prix par Rhodia à EDF pour la période d'hiver : Rhodia s'engage à fournir pendant cinq mois de l'électricité chèrement rémunérée par EDF. Bien sûr, ce contrat prévoit des contreparties avec des pénalités si Rhodia ne tient pas ses engagements, qui sont de l'ordre de 300 euros par heure perdue.

Pour ajouter aux ennuis de la

direction, les salariés du secteur sud de l'usine décidèrent de rejoindre le mouvement, étant concernés par les mêmes problèmes. La direction se retrouvait coincée entre son contrat avec EDF et ses salariés qui revendiquaient.

Rhodia fit vite ses comptes et ce qui était impossible la veille devenait réalisable le lendemain. Les grévistes, en somme, avaient de bons arguments, qui ont porté droit au cœur de la direction car, comme tout le monde le sait, le cœur pour les patrons se porte au niveau du portefeuille.

Céder sur les douze jours ne coûtera au final pas grand-chose à Rhodia, juste de sa superbe. Mais cette reculade de la direction a fait du bien au moral de tous.

Correspondant LO

• Grenoble

Craines pour l'avenir à STMicroelectronics

STMicroelectronics est une entreprise franco-italienne qui fabrique des semi-conducteurs, ces composants qui constituent le cœur de tous les appareils électroniques (téléphones portables, lecteurs DVD, télévisions, ordinateurs, etc.). Cette entreprise est associée à Freescale et NXP (la branche semi-conducteurs de Philips) dans un projet de recherche et développement baptisé Crolles 2, du nom de la ville proche de Grenoble dans laquelle est implanté le site. Ces trois entreprises ont bénéficié de 543 millions d'euros de subventions publiques étalées sur sept ans, jusque fin 2007.

Plusieurs craintes agitent une partie du personnel sur les sites de Grenoble (2 200 salariés) et Crolles (3 600 salariés), du fait du rachat récent de Freescale et NXP par des fonds spéculatifs. Cette nouvelle pratique de rachat, les LBO, pour « Leverage buy out » ou achat par effet de levier, consiste à acheter une entreprise en grande partie grâce à des emprunts et à faire rembourser rapidement ces emprunts par les profits tirés de l'entreprise elle-même, voire par la vente de pans de l'entreprise. C'est la pérennité du site de Crolles 2 qui pourrait être remise en cause par le départ de NXP, si la rumeur, reprise par le ministère de l'Économie, se confirme.

Des articles de journaux financiers voyant ST comme prochaine candidate à un rachat type LBO ont décidé la

CGT, le syndicat le plus actif dans l'entreprise, à interpeller les pouvoirs publics. En effet, l'État français est actionnaire et possède encore une minorité de blocage et pourrait, s'il en avait la volonté, intervenir pour empêcher tout rachat par un quelconque fonds spéculatif. Pour appuyer cette demande, une pétition est proposée aux dix mille salariés travaillant en France. Elle demande à l'État français de garder le contrôle de cette entreprise, du fait de toutes les subventions déjà versées, et de développer l'emploi lié à la recherche et développement et l'emploi industriel en France et en Europe. La même démarche est faite en Italie par la CGIL. À ce jour, en France, la pétition a recueilli plus de mille signatures. Un représentant du ministère de l'Économie a reçu un syndicaliste CGT du site de Grenoble et s'est voulu rassurant...

Cette pétition permet de discuter de la nécessité de se mobiliser face à une direction qui est prête à tout pour augmenter les profits de l'entreprise qui seront versés aux actionnaires. Sans se faire d'illusions sur la volonté des pouvoirs publics, et de l'État en particulier, d'agir en fonction de l'intérêt des travailleurs, à moins qu'ils n'y soient contraints.

Correspondant LO

"Vive la Commune" avec Marianne Sergent
Lundi 20 novembre à 20 h 30 au Théâtre de Ménilmontant 15, rue du Retrait – Paris 20^e métro Gambetta

Réservations : 01 46 36 98 60 ou resa.menilmontant@wanadoo.fr

Marianne Sergent joue en compagnie de Daniel Gros son spectacle *Vive la Commune Paris-Versailles*.

tarif à 10 euros au lieu de 15 euros.

Le même spectacle sera aussi joué le mardi 21 novembre à 20 heures au Théâtre Montansier à Versailles (tarif normal).

Toutes les personnes munies du journal LUTTE OUVRIÈRE bénéficieront du

Les immigrés résidant en France doivent pouvoir voter et être élus

Alors que les derniers sondages indiquent qu'une majorité de Français sont partisans d'accorder le droit de vote, au moins pour les élections locales, aux étrangers résidant en France, ce que confirment les « votations citoyennes » effectuées récemment dans différentes villes, la plupart d'entre eux sont toujours exclus de ce droit.

Environ 3,6 millions d'étrangers habitent en France, soit 6,4 % de la population, dont 1,3 million de ressortissants de l'Union européenne. Les accords signés par les pays de l'UE ont permis à ces derniers, en 1994, de voter et de se présenter aux élections européennes, accords élargis quatre ans après aux élections municipales. Mais il reste 2,3 millions d'étrangers extra-communautaires, soit, si l'on exclut les jeunes de moins de 18 ans, plus de 1,5 million d'entre eux à qui est refusé le droit de voter en France à des élections politiques, même si beaucoup y habitent depuis des dizaines d'années, y élèvent leurs enfants et y paient leurs impôts. Pourtant, dans de nombreux cas, c'est le nombre d'habitants (et non de Français) d'une collectivité qui est pris en compte

pour calculer le montant des subventions, ou même... le nombre d'élus dans les communes !

Certains hommes politiques dans les rangs de la droite, tels Sarkozy, Borloo, de Robien, pour ne citer que des ministres de ce gouvernement, se déclarent en paroles favorables au droit de vote pour les immigrés. Mais aucun d'entre eux n'a déposé de proposition de loi allant dans ce sens, disant juger par avance qu'elle serait rejetée. Le Parti Socialiste avait agi de même lorsqu'il était au gouvernement, alors qu'il disposait d'une majorité favorable à ce droit. Accorder le droit de vote aux étrangers faisait partie des 110 propositions du candidat Mitterrand en 1981 (c'était la 80^e). Une fois élu, le président Mitterrand l'a mise aux oubliettes, regrettant hypocritement que « l'état des mœurs ne le permette pas » ! Il eut le même discours lors de sa réélection, sept ans plus tard. Et en mai 2000, alors que l'Assemblée nationale avait voté une proposition de loi relative à ce point, Jospin l'a retirée avant qu'elle ne passe devant le Sénat, sous prétexte qu'elle y serait rejetée. La droite comme la gauche se montrent aussi pleutres l'une que l'autre

devant une « opinion publique » qu'ils imaginent plus réactionnaire qu'elle ne l'est.

Bien sûr, les hommes politiques de droite soutiennent que, si les étrangers veulent voter aux élections françaises, ils n'ont qu'à se faire naturaliser. Comme si c'était facile ! Au même moment, ils instituent tant de barrières à cette naturalisation que l'obtenir devient un véritable parcours du combattant.

Avec le refus de donner le droit de vote pour toutes les élections politiques aux immigrés n'appartenant pas à l'Union

européenne, c'est en fait toute une partie de la classe ouvrière qui est exclue de ce droit, car la presque-totalité des immigrés vivant en France sont des travailleurs. Ils vivent en France, ils y participent à la création de richesses, ce serait la moindre des choses qu'on leur reconnaisse voix au chapitre dans toutes les décisions.

Bien sûr, de ce point de vue, le droit que donne le suffrage universel en la matière reste très théorique. Le système politique tel qu'il est, l'écrasante domination de la grande bourgeoisie qui

à sa dévotion l'appareil d'État, ne permettent pratiquement pas aux travailleurs, même ceux qui ont le droit de vote, de faire aboutir leurs revendications économiques et politiques. Mais cela ne justifie pas de priver de cette possibilité d'expression une partie des travailleurs, sous prétexte qu'ils sont des étrangers.

Les immigrés qui résident en France doivent pouvoir voter et être élus à toutes les élections politiques.

Marianne LAMIRAL

Le droit de vote pour les étrangers en Europe

En refusant le droit de vote des immigrés, la France fait partie des huit pays les plus retardataires de l'Union européenne, avec l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, la Grèce, l'Italie, la Lettonie et la Pologne.

Les pays scandinaves (la Suède, le Danemark, la Finlande) ainsi que l'Irlande, les Pays-Bas, la Lituanie et la Slovaquie ont accordé le droit de voter et d'être élus aux élections

locales à tous les ressortissants étrangers.

Dans cinq autres pays, la Belgique, l'Estonie, la Hongrie, le Luxembourg et la Slovaquie, les étrangers peuvent voter mais pas être élus.

L'Espagne, le Portugal, Malte et la République tchèque ont accordé le droit de vote à des ressortissants d'autres pays, quand il y a un accord de réciprocité.

En Grande-Bretagne, tous les résidents venant des pays du Commonwealth ont le droit de vote et d'éligibilité à toutes les élections, y compris européennes, bien qu'ils ne fassent pas partie de l'UE.

Hors de l'Union européenne, la Norvège a accordé le droit de vote à tous les échelons aux ressortissants des autres pays scandinaves, et le droit de vote local aux autres.

• Sans-Papiers

Sarkozy poursuit les expulsions

Ces dernières semaines, la grande presse s'est fait l'écho de certains drames engendrés par les méthodes de Sarkozy et les expulsions de travailleurs immigrés sans papiers.

Vendredi 3 novembre, Alkaidaly Touré, travailleur immigré malien sans papiers, a été interné au centre de rétention de Vincennes en vue de son expulsion. Il vivait en France depuis 1999, avec sa femme et ses deux filles réfugiées ici après qu'une des deux enfants a été excisée. Finalement, il a été libéré par une décision de justice qui a estimé qu'il y avait effectivement dan-

ger s'ils étaient renvoyés au Mali.

Jeudi 2 novembre, Zheng Fawu a été expulsé vers la Chine. Arrêté sur un chantier, il était en France depuis 2001. Sa fille de 10 ans est scolarisée dans le X^e arrondissement de Paris et, si sa femme n'est pas expulsable, c'est parce qu'elle accouche dans trois mois.

Mardi 24 octobre, Jean-Pierre Malumba a été expulsé vers la République du Congo. Il était en France depuis quatorze ans, dans l'Oise. Il a été arrêté par la police à la préfecture, où il avait été convoqué pour examiner sa situation.

Vendredi 20 octobre, Nicole Masese et son enfant de six ans, d'origine congolaise, ont été expulsés après qu'elle a été appréhendée à sa sortie des Urgences de l'hôpital de Nantes.

Jeudi 12 octobre, Suzilène, lycéenne de 18 ans à Colombes (Hauts-de-Seine), a été arrêtée sur le chemin de la crèche où elle emmenait son petit frère de 16 mois, puis expulsée vers le Cap-Vert, son pays d'origine. Un avion spécial a été affrété pour la circonstance, avec décollage secret depuis Le Bourget. Elle a été séparée de sa mère et de son frère qui vivent ici.



Manifestation à Paris le 25 octobre.

Voici un échantillon du tableau de chasse du ministère de l'Intérieur, qualifié de « ministère de la chasse à l'enfant » par les associations de défense des sans-papiers, qui demandent le droit au visa de retour pour tous ces expulsés.

L'indignation et la révolte sont vives devant ces expulsions

qui brisent des familles. Chaque semaine, ce sont des centaines d'immigrés sans papiers qui sont raflés et expulsés par les services de Sarkozy, qui a affiché sa volonté de faire du chiffre pour les élections en programmant 25 000 expulsions pour 2006.

Louis BASTILLE

• Dans plusieurs arrondissements de l'Est parisien

Pour la régularisation des sans-papiers

Parents, professeurs et habitants ont constitué dans plusieurs écoles de l'Est parisien des comités de soutien aux familles sans papiers. Plusieurs ont pu obtenir des régularisations, mais de nombreuses familles se sont vu refuser l'obtention de titres de séjour et risquent l'expulsion de France.

Devant cette situation, plu-

sieurs comités de soutien des écoles du XI^e arrondissement de Paris ont décidé d'un rassemblement régulier, le deuxième mardi de chaque mois, au métro Belleville, lieu de nombreuses arrestations de sans-papiers, et situé au carrefour de quatre arrondissements.

Après la dispersion de cette manifestation le mardi

10 octobre, un impressionnant dispositif de police s'est déployé, avec près d'une dizaine de cars, et les policiers ont procédé à des contrôles d'identité des immigrés du quartier. Quelques personnes du Réseau éducation sans frontières (RESF), restées sur place, ont réussi à limiter le nombre d'arrestations et la police est repartie sous les huées.

Quotidiennement, des étrangers sans titre de séjour sont arrêtés et amenés dans les commissariats. Chaque fois, le Réseau est prévenu, ses militants tentent de rassembler du monde devant les commissariats afin de faire libérer la personne arrêtée. Cela a déjà réussi. Mais malheureusement, ces derniers jours, Sarkozy a fait expulser de nou-

veaux sans-papiers.

La lutte continue et les comités de soutien aux sans-papiers de l'Est parisien appellent à deux manifestations, contre leur expulsion et pour qu'ils soient régularisés : mardi 14 novembre à 18 h 30 et samedi 25 novembre à 15 heures, toutes deux au métro Belleville.

Correspondant L0